

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS
 PARAISSANT LE
 LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION
 AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 2 19 05
 CHÈQUES POSTAUX IIC 1748

RÉGIE DES ANNONCES

PUBLICITAS S.A. - SION
 AVENUE DE LA GARE
 TÉLÉPHONE 2 12 36
 CH. POSTAUX IIC 485

Succursales en Suisse et
 correspond. à l'étranger

PRIX DES ANNONCES

Le mm.
 VALAIS 10 CENT. - SUISSE 13 CENT

RÉCLAMES

Le mm.
 VALAIS 24 CENT. - SUISSE 30 CENT.

Majoration de 20% pour la 1re page
 AVIS MORTUAIRES: 20 ct. le mm. €

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE SANS BULLETIN OFFICIEL FR.	5.-	9.-	16.-
SUISSE AVEC BULLETIN OFFICIEL FR.	7.-	13.-	23.50
ÉTRANGER SANS B. O. FR.	8.-	14.50	27.50

L'ABONNEMENT PART DE N'IMPORTE QUELLE DATE

M. Eisenhower définit sa politique Un langage ferme sans être belliqueux

C'est un langage ferme, mais nullement belliqueux qu'a tenu le président Eisenhower dans son premier discours officiel. Ainsi se confirme de la manière la plus heureuse la confiance que certains « optimistes » avaient mise dans le candidat du parti républicain que d'aucuns appellent le « parti de la guerre », le « refuge de l'isolationnisme ».

Le discours ne contient pas de passages séduisants, faits pour plaire aux masses, et qui marquaient souvent les allocutions de M. Roosevelt. Il n'est pas non plus doté de ce caractère incisif qui frappait parfois dans les messages de M. Truman. Mais on doit dire qu'il se dégage des paroles du nouveau chef de la plus puissante nation du monde une impression de sincérité, de foi et de précision qui inspirent confiance.

Certes, le président s'est gardé de fixer dans les détails les lignes de sa politique future. En excellent stratège et en bon tacticien, il se réserve de modifier tel ou tel point. Il ne veut, de toute évidence, pas se lier à des formules. Ils se contentent de donner un aperçu de son attitude future. Ce qui ne doit toutefois pas empêcher de constater qu'il a très peu parlé de la politique intérieure américaine ; son allocution — qui souleva des tempêtes d'applaudissements lorsque l'orateur annonça qu'il ne troquera jamais « l'honneur contre la sécurité » — a été consacrée à la situation internationale. Le ton solennel des paroles ont frappé les auditeurs ; ceux-ci ne se sont, au fond, nullement étonnés de voir M. Eisenhower développer une thèse que, dans la majorité de ses points, son prédécesseur Harry S. Truman a maintes fois défendue. On ne saurait mieux constater la continuité de la politique américaine.

L'isolationnisme est mort. M. Eisenhower a jeté sur la tombe de cette doctrine les dernières pelées de terre.

A cette constatation majeure s'ajoute une autre essentielle : Eisenhower ne dit pas « l'Asie ou l'Europe » mais « l'Asie et l'Europe ». Les 9 points qu'il a développés et dont il fixera les détails lors de ses prochains messages au Congrès ne peuvent se limiter à des régions géographiques. Le nouveau président veut unifier les forces du monde non-communiste dans la lutte de « la liberté contre l'es-

clavage de la lumière contre l'obscurité ».

L'intérêt qu'il porte à notre continent se manifeste dans la déclaration relative à la nécessité pour l'Europe de s'unir. Son appel aux nations du Vieux Monde n'est cependant pas seulement une preuve de l'importance que le président accorde à la création d'une coalition européenne, mais aussi un signe de l'impatience que ressentent devant les hésitations des nations intéressées. « Aide-toi, les USA t'aideront » semble devoir être plus que jamais une des maximes de la politique américaine.

Il faut aussi souligner l'importance que le général-président attribue au rôle des Nations-Unies. Là, il répète sous une autre forme ce qu'il venait de dire lorsqu'il déclara que les USA étaient prêts à participer avec « tous les pays » à un effort en vue d'éliminer les causes de la défiance dans le monde. L'ONU sera donc plus que jamais soutenue par Washington, contrairement à ce que de nombreux milieux diplomatiques étrangers avaient cru devoir attendre d'un gouvernement républicain.

Enfin, et cet aspect de l'allocution ne doit pas être sous-estimé, M. Eisenhower a enjoint ses compatriotes à donner l'exemple des vertus pour lui fondamentales : foi, travail, fermeté et paix. Le président républicain a ainsi parfait l'éducation des habitants au Nouveau-Monde dans leur rôle de première nation de l'Occident, rôle qui impose aussi des devoirs dont MM. Roosevelt et Truman n'ont cessé de fixer les plus essentiels.

« Paix dans la liberté ». Si ce mot d'ordre souvent crié par des milliers de spectateurs lors de l'immense parade qui suivit l'assèmentation et le discours du président est illustré par les actes de l'administration républicaine, Eisenhower risque fort d'entrer dans l'histoire comme un des plus grands hommes d'Etat des temps modernes. Car si, comme il l'a dit, un sac de soldat ne pèse pas autant que les chaînes du prisonnier, la force militaire ne doit être aujourd'hui, qu'un moyen essentiel pour parvenir à ce but. Et qui saura mieux assurer cette force militaire qu'un général éprouvé, rompu aux décisions difficiles et, en croire ses propres paroles, décidé à faire de la paix une réalité ?

Jean Heer



Madame Keller a mis au monde, dans la nuit de mardi, trois jumeaux : Rose-Marie, Thérèse et Martin, pesant respectivement 2100, 1800 et 1800 gr. Tous se portent bien.

AVEC UN SECOND BATHYSCAPHE, L'ÉTÉ PROCHAIN, Le professeur Piccard va fouiller le fond des mers

Sous 3000 mètres d'eau, il va tenter de percer les secrets du rayonnement cosmique.

Le professeur Piccard va redescendre au fond de la mer dans un nouveau bathyscaphe, construit aux chantiers navals de Montefalcone. On se souvient que sa première tentative de novembre 1948, effectuée au large des côtes d'Afrique avait échoué. Cette fois, l'expérience sera tentée au large des îles Ponziennes, en Méditerranée, à l'ouest de Naples près de Capri.

Le nouvel engin aura des ressemblances avec le précédent puisque la cabine où logera le professeur sera située sous un énorme réservoir d'essence. Mais ce réservoir sera moins haut et plus allongé. Il aura seize mètres de long et quatre mètres de largeur. Il contiendra près de 100.000 litres d'essence. Lorsqu'il est plein d'essence, un tel appareil flotte. Pour descendre, un ingénieur dispositif permet de faire évacuer l'essence.

Dans le corps du réservoir à essence se trouve aussi un lest constitué par des boules d'acier. Quand l'appareil est au fond de la mer, il suffit de faire évacuer ces boules pour le voir monter. Cela se fait très simplement car les boules d'acier sont retenues par un champ magnétique. On abaisse une manette, dans la cabine ; le champ est coupé et les boules sont libérées.

érieux, phosphorescents et qui fabriquent leur propre lumière. Peut-être verra-t-il des monstres inconnus et effrayants aux allures de pieuvres et de crabes.

Ce n'est pas tout. L'analyse des eaux profondes donnera de précieux renseignements géologiques. Voilà pourquoi océanographes, chimistes, géologues, physiciens et biologistes attendent avec impatience « l'opération Piccard ».

LE SECRET DU PROFESSEUR

Au cours des plongées, sera aussi étudiée, la croissance cellulaire hors des radiations stellaires ; mais, le professeur Piccard ne descendra point à 3000 mètres sous l'eau pour voir seulement des poissons lumineux et ramener des échantillons de vases. Il a son secret. Piccard est un spécialiste des rayons cosmiques. Pour eux, en 1931, puis en 1932, à l'âge de 48 ans, il est monté à 15781 mètres dans la stratosphère. Pour eux aussi, il ira cet été au fond de la mer.

Expliquons-nous. Les rayons cosmiques sont des particules atomiques venues des espaces sidéraux et qui, sans arrêt, jour et nuit, frappent notre planète. On ne connaît pas encore l'origine ni la nature exacte de ce rayonnement. Mais on y trouve entre autres particules nucléaires, les nouveaux-nés de la physique atomique : « les « mésons » et les « neutrons » ; nouveaux-nés qui jouent un grand rôle dans la cohésion des diverses particules des noyaux des atomes.

Aussi, dans le plus grand secret, a-t-on construit des « compteurs » très sensibles. Des « chambres de Wilson » iront rejoindre les manomètres, le statoscope, le barogramme et autres appareils du bathyscaphe.

Le rayonnement cosmique est perçu dans les mines terrestres à plus de 1.000 mètres de profondeur. Jusqu'où peut-il pénétrer Piccard tâchera de le savoir.

Aux grandes profondeurs, ce rayonnement parvenu à un stade de dégénérescence, doit être d'une nature très particulière et l'on pense qu'il est dû aux « mésons » et aux « nutrinons » dont nous venons de parler.

Ainsi, l'enjeu de « l'opération Piccard » ne sera pas seulement de battre le record de profondeur détenu avec 1106 mètres par le professeur Otis Barton qui est descendu avec son « bathyscaphe » au large des côtes californiennes. Le professeur Piccard risque d'ouvrir la porte à l'ère cosmique qui depuis quelque temps est en passe de détrôner l'ère atomique.

N. Romans

RENCONTRES SURPRENANTES SOUS 3.000 METRES D'EAU

Le professeur Piccard veille aux derniers aménagements de la cabine et à la mise en plan des nombreux appareils de bord.

C'est que « l'opération Piccard No 2 » poursuit de nombreux objectifs et compte arracher à l'océan ses plus intimes secrets. Les nouvelles découvertes qui ne manqueront pas d'être faites viendront enrichir la science océanographique. Celle-ci, contrairement à ce qu'on pense souvent, en est toujours à ses débuts. La géographie de la plus grande partie des fonds marins nous est encore inconnue. Nous ignorons tout de la vie des plantes et des animaux réfugiés dans les grandes profondeurs. Il n'y a pas si longtemps encore, on croyait qu'au delà de 4000 mètres de fond, toute vie était impossible.

Pourtant une faune originale vit dans les fonds sous-marins. Des filets ont déjà remonté quelques échantillons qui malheureusement en raison de la différence de pression sont morts en arrivant au jour. Piccard fera connaissance avec ces poissons mys-

terieux, phosphorescents et qui fabriquent leur propre lumière. Peut-être verra-t-il des monstres inconnus et effrayants aux allures de pieuvres et de crabes.

Ce n'est pas tout. L'analyse des eaux profondes donnera de précieux renseignements géologiques. Voilà pourquoi océanographes, chimistes, géologues, physiciens et biologistes attendent avec impatience « l'opération Piccard ».

LE SECRET DU PROFESSEUR

Au cours des plongées, sera aussi étudiée, la croissance cellulaire hors des radiations stellaires ; mais, le professeur Piccard ne descendra point à 3000 mètres sous l'eau pour voir seulement des poissons lumineux et ramener des échantillons de vases. Il a son secret. Piccard est un spécialiste des rayons cosmiques. Pour eux, en 1931, puis en 1932, à l'âge de 48 ans, il est monté à 15781 mètres dans la stratosphère. Pour eux aussi, il ira cet été au fond de la mer.

Expliquons-nous. Les rayons cosmiques sont des particules atomiques venues des espaces sidéraux et qui, sans arrêt, jour et nuit, frappent notre planète. On ne connaît pas encore l'origine ni la nature exacte de ce rayonnement. Mais on y trouve entre autres particules nucléaires, les nouveaux-nés de la physique atomique : « les « mésons » et les « neutrons » ; nouveaux-nés qui jouent un grand rôle dans la cohésion des diverses particules des noyaux des atomes.

Aussi, dans le plus grand secret, a-t-on construit des « compteurs » très sensibles. Des « chambres de Wilson » iront rejoindre les manomètres, le statoscope, le barogramme et autres appareils du bathyscaphe.

Le rayonnement cosmique est perçu dans les mines terrestres à plus de 1.000 mètres de profondeur. Jusqu'où peut-il pénétrer Piccard tâchera de le savoir.

Aux grandes profondeurs, ce rayonnement parvenu à un stade de dégénérescence, doit être d'une nature très particulière et l'on pense qu'il est dû aux « mésons » et aux « nutrinons » dont nous venons de parler.

Ainsi, l'enjeu de « l'opération Piccard » ne sera pas seulement de battre le record de profondeur détenu avec 1106 mètres par le professeur Otis Barton qui est descendu avec son « bathyscaphe » au large des côtes californiennes. Le professeur Piccard risque d'ouvrir la porte à l'ère cosmique qui depuis quelque temps est en passe de détrôner l'ère atomique.

N. Romans

A Berne



Voici le contrôle des véhicules sur la Schützenmatt, des participants au Rallye de Monte-Carlo. Ils sont plus de 400, dont 100 environ ont la traversée de la Suisse dans leur itinéraire.

L'examineur de physique : Quel est le meilleur isolateur connu ?
L'élève : La pauvreté, hélas !

Ne soyez ni l'ami de personne, ni l'ami de tout le monde.

Le mendiant reconnaissant : Je vous remercie, monsieur. Soyez sûr que je ne manquerai pas de faire pour vous tout ce qui sera en mon pouvoir.
— Ah ! bah ! Et quoi alors ?
— Je vous recommanderai à mes amis.

AU GRE DE MA FANTAISIE...

Avocat et député

Je pense que le titre de ce billet figure sur la carte de visite de plus d'un député valaisan. Avocat et député, président et député, ce sont sans doute des mentions honorables que se réjouissent de pouvoir accoler certains élus du peuple.

Il n'y a rien à redire à cela : c'est même, à certains égards, chose heureuse. L'essentiel est que le titulaire de ces distinctions s'y retrouve et que l'avocat ne prenne pas la place du député ou vice-versa.

Or, il s'est trouvé, au cours de cette session parlementaire, un député qui est en même temps avocat — et aussi journaliste, ce qui est un comble dans les titres de gloire — pour dire : « J'ai été chargé par les gens de Gamsen de défendre leurs intérêts ».

Un peu plus tard, le rapporteur d'une commission parlementaire déclarait que le même député avait déposé une pétition au nom des gens de Niedergampel.

Jusqu'ici tout est parfaitement régulier. Et c'est encore régulier que le député en question — qui, on le pense bien, s'était fait une solide conviction parlementaire — ait défendu la cause des séparatistes. Une fois, il a même, seul parmi ses pairs, voté en leur faveur, ce qui était la logique même ; la seconde fois, il ne s'est pas levé, ce que, si j'étais niedergampelois, je lui reprocherais avec autant de vivacité que d'amertume.

Mais ce n'est pas là le centre du débat que je voudrais ouvrir ici. Je pense seulement qu'un subtil juriste comme celui auquel nous avons affaire, et qui se double, n'en doutons pas, d'un citoyen des plus consciencieux, devra refuser les honoraires que vont lui proposer ses clients. D'un ton digne et d'un geste péremptoire, il repoussera toute rétribution en s'écriant : « Messieurs, je suis intervenu en votre faveur comme député, et l'on ne m'achète pas »...

Puis, devant le comptable de l'Etat, il aura repoussé le jeton de présence en disant : « Monsieur, ayant défendu ici une cause, je ne veux pas que l'on m'accuse de l'avoir fait avec l'argent du peuple. Je suis la femme de César : je ne dois pas être soupçonné... »

Mais peut-être qu'un subtil juriste ne raisonne pas comme cela.

Jacques TRIOLET

Au Kenya



Devant la vague persistante de meurtres, perpétrés par les Mau-Mau, les colons organisent leur propre défense et portent leurs armes. Ainsi vit-on à une récente assemblée convoquée à Thomsons Falls, parmi les participants, cette femme de colon portant un gros revolver à la ceinture.

Café « ménage » STOP	250 gr.	Fr.	2.20	avec 5% escompte
Thé « ménage » STOP	100 gr.	Fr.	1.20	
RIZ BERSANI	paquet cello. 1 kg.	Fr.	1.80	
RIZ BERSANI	paquet cello. 500 gr.	Fr.	-.95	



SUCRE FIN				le kg.	-.87⁵
	Cornets de 2 kg. net à Fr. 1.75				
Miel étranger	(Guatemala) pur				
	bocal 1 kg. net	Fr.	3.80	5% escompt.	
	bocal 500 gr. net	Fr.	1.90	5% escompt.	
Bonbons d'hiver	paquet 140 gr.	Fr.	-.50		

Distributeur pour le Valais :
CASE POSTALE 131, SION



Les Sports

Ski

19es Championnats valaisans de ski

Verbier, 19e championnats valaisans de ski
Programme : 23 janvier 14.30 Reconnaissance de la piste de descente; 15.00 Fermeture de la piste de descente; 20.00 Séance de l'adirection des courses, jury, à la Pension Rosa-Blanche; 20.30 Orientation pour la course de descente et de fond, pour les concurrents, la presse, la radio, le service photos, à la Pension Rosa-Blanche.

Samedi 24 janvier : — 9.31 Premier départ de la course de descente, dans l'ordre suivant : seniors II, élite, senior I, seniors III, juniors; 11.31 ou 11.46 Premier départ des dames; 12.30 Repas dans les hôtels; 14.31 Premier départ de la course de fond, dans l'ordre suivant : juniors, senior I, II, III, élite. 19.00 Repas dans les hôtels; 20.00 Descente aux flambeaux; 20.30 Séance d'orientation pour le slalom et le slalom géant, à l'Hôtel «Alpina»; 21.00 Soirée officielle au Sport'Hôtel.

Dimanche 25 janvier : 7.30 Messe au village; 8.15 Messe au Restaurant du télésiège, aux Ruinettes; 9.15 Premier départ du slalom; 12.00 Repas dans les hôtels; 14.01 Premier départ du slalom géant; 17.00 Distribution des prix et appel des champions, au Bar des Alpes; 21.00 Soirée de clôture à la Pension Rosa-Blanche.

Renseignements et bureaux :

Bureaux des courses (dès le 23 janvier) : Ecole, près Sport'Hôtel, téléphone (026) 662 50 — Logements : Bureau officiel de renseignements, téléphone (026) 662 50.

Cartes de fêtes :

La carte de fête A, à Fr. 22.—, comprend : Inscription de fête et programme, le lunch de samedi, de dîner de samedi, le logement, le petit déjeuner de dimanche, le lunch de dimanche.

La carte de fête AB, à Fr. 32.50, comprend en plus de la carte A : le dîner de vendredi, le logement, le petit déjeuner de samedi

LES SUISSES A GARMISCH-PARTENKIRCHEN

Après les courses du Hahenkamm à Kitbühel, où tous nos alpins se sont bien défendus, Bernhard Perren et Martin Julen se sont rendus à Garmisch-Partekirchen selon le programme de délégation de la Fédération suisse de ski. Ils participeront là-bas, à la IXme Semaine internationale de sport d'hiver. Etant donné qu'un grand concours de saut y aura également lieu, le team alpin a été complété par trois sauteurs suisses : Andreas Daescher — actuellement notre sauteur le meilleur et le plus régulier — son frère Hans et Hans Sutter.

Cyclisme

KOBLET, CARRARA ET SCHULTE TETE, D'AFFICHE A ZURICH

Voici les seize équipes qui s'aligneront dimanche au Hallenstadion de Zurich dans la finale du critérium d'Europe des «Américains» : Koblet - von Buren, Plattner - Zehnder, Schaer - Kamber, Muller - Brun (tous Suisses), Carrara - Senffleben, Reyner - Le Nizerhy, Piel - Logerot, Sérés - Adam (tous Français), Schulte - Peters (Hollande), Depauw - Glorieux, Bruneel - Rijkaert, Buyl - Debeukelaere (tous Belges), Kilian - Vopel, Saager - Schwarzer, Knoke - Bintner, Schurmann - Inta (tous Allemands).

Boxe

Touché au corps par une droite de Turpin D'HAES S'EFFONDRE AU 6e ROUND

Turpin, l'éventuel successeur de Sugar Robinson, a commencé lundi soir sa campagne «un combat par



mois». Il a rencontré à Birmingham le champion de Belgique des poids mi-lourds, Victor d'Haes. Le champion britannique des poids moyens a été long à trouver la cadence voulue, mais une fois qu'il a pu attaquer et toucher, son adversaire n'a pas fait long feu. Au 6e round, touché d'une droite au corps, d'Haes est allé une première fois au tapis pour neuf secondes. Cueilli une seconde fois par Turpin, le Belge est retourné au tapis cette fois pour le compte.

LES CHAMPIONNATS VALAISANS DE SKI A VERBIER LES 24 ET 25 JANVIER

Trains et cars spéciaux

Des cars postaux spéciaux assureront la correspondance samedi et dimanche matin à 7 h. 30, arrivée à Verbier à 8 h. 15 (départ du train M-O à 7 h. de Martigny).

Dimanche soir, départ des cars de Verbier à 19 h. 15 en correspondance avec le train spécial du M-O partant de Sembrancher à 20 h. 20.

Le Martigny-Excursions organise un car le samedi 24, départ de Martigny à 13 h. 30 et retour de Verbier à 18 h. Dimanche 25 départ à 9 h. et retour à 17 h. (Renseignements et inscriptions tél. 61071 et Cretton-Sports 61324).

Avez-vous payé...

Votre abonnement pour 1952 ?

Pour faciliter notre service, ne manquez pas de le faire dès que possible.

Merci -

Chèques postaux II c 1748

Mesdames...

Pour vos soirées, nous vous offrons de ravissants modèles Haute-Couture de robes de Bal

à des prix exceptionnels.

Couture «Alma», Mme Fournier

Avenue des Mayennets, Sion, tél. 228 61

- Feu No 18 — Maternité Pouponnière 215 66
- Tél. Hôpital 218 78
- Tél. Clinique générale 223 24

Lausanne et les Jeux Olympiques

Il semble de plus en plus certain que les jeux olympiques ne pourront pas se disputer à Melbourne en 1956, la situation devenant de plus en plus précaire en Australie.

Dans ces conditions, le congrès C. I. O. qui doit se tenir en avril à Mexico devrait désigner une autre localité.

New-York, Rome, Buenos-Ayres — les anciennes candidatures — entreraient en ligne de compte.

Si Rome l'emportait, les jeux de 1960 se dérouleraient presque automatiquement dans le Nouveau-Monde et de ce fait la candidature de Lausanne serait compromise pour cette époque.

On se demande dès lors si cette ville ne devrait pas faire acte de candidature déjà pour 1956.

Le C. I. O. n'aurait, quant au lieu des prochains jeux olympiques que l'embarras du choix, seize villes n'attendent que le forfait officiel de Melbourne pour se mettre sur les rangs.

Ce grand morceau de savon pur m'apporte vraiment la propreté - la PROPRETE SUNLIGHT!

SUNLIGHT : EXTRA-SAVONNEUX PUR DOUX PROFITABLE

30

La jeune fille à qui elle s'adressait la regarda durement, et se tut. La conversation reprit entre les ciseaux, les aiguilles et les dés; les esprits suivirent chacun leur pente, et s'en allèrent là où nulle âme n'en peut suivre une autre, dans le rêve qui n'a pas de route. L'ardeur du soleil augmentait. La fenêtre entrouverte soufflait dans la chambre un air saturé d'électricité, qui oppressait, et que la poitrine rejetait plus vite, comme un poison. Des gouttes de sueur perlaient sur les nuques découvertes. De temps en temps on entendait le talon d'une bottine qui frappait le parquet avec impatience, où la gamme rapide de cinq doigts sur la table. L'idée venait moins bien, déjà s'alanguissait et se fondait en songeries.

On avait oublié la mort de M. Lemarié.

— Il est temps que la saison finisse, dit la grosse Lucie, qui étouffait. J'aime mieux ne pas avoir le sou à la maison que de travailler par des chaleurs pareilles.

La phrase mourut dans l'indifférence apparente des jeunes filles. Mais elle les avait troublées, comme un coup de rame trouble des eaux profondes. A peine une ride à la surface; les joncs n'ont pas bougé; toutes les mouches sont restées à boire le miel sauvage dans le cœur des nénuphars jaunes; mais un tourbillon d'air a plongé, et il a remué jusqu'aux racines et aux tiges cachées des herbes.

Quitter l'atelier! Mais oui, la morte saison allait s'ouvrir, et avec elle arriveraient les jours de liberté et de détresse : ceux où le pain devient plus difficile à obtenir à crédit; où l'on doute si on pourra rentrer chez la patronne sollicitée par beaucoup de nouvelles employées; où des idées de mort passent dans l'esprit, entre deux parties de plaisir ou deux longues heures désœuvrées. Vacances forcées, besogne servile, tête-à-tête avec les mères qui ne com-

De toute son âme RENÉ BAZIN

prennent pas, tentations des vingt ans que le travail n'assagit plus, histoires mauvaises du passé, douleur de vivre seule, vous veniez, vous veniez donc! Vous étiez là tout près!

Une barre blanche s'alluma au plafond, dans l'angle à droite; c'était le reflet d'une serre, qu'on avait coutume de voir, en été, vers onze heures.

L'apprentie la contempla.

Au même instant, l'une des jeunes filles se mit à sangloter. Elle pleurait, les poings enfoncés dans les cheveux et cachant sa jeune tête honteuse, la poitrine appuyée contre la table et secouée convulsivement. Ses compagnes ne parurent pas surprises, et continuèrent de travailler, s'appliquant au contraire et se baissant sur leur tâche, pour que celle qui pleurerait ne fût pas humiliée. Elles faisaient ainsi, les unes pour les autres. Il n'y avait guère de semaine qu'une de ces enfants ne perdit courage, et ne s'abandonnât aux larmes, vaincue par une douleur qui restait souvent inconnue.

Cette fois, c'était Irma aux yeux trop grands, la socialiste. On la laissa lentement revenir à elle, essayer ses yeux, se recueillir.

Tout le monde savait que, deux jours plus tôt, elle avait été abandonnée par son amant.

Madame Clémence entra. Elle eut l'air de ne s'apercevoir de rien. Elle souleva sous sa coiffure poudrée et dentelée aux tempes; elle tenait avec deux doigts son face-à-main; elle s'arrêta un instant derrière chaque garnisseuse, et on eût pu croire, à sa physionomie comme à son langage, qu'elle visitait une collection d'objets rares dans un lieu de délices.

Elle avait pour système d'encourager.

— Très bien... voilà une jolie idée... Mauve et violet, mademoiselle Jeanne, ce serait encore mieux... Mademoiselle Mathilde, relevez-moi ce bord-là : deux bouquets de violettes ici, dans l'enroulement de la paille, trois ou quatre feuilles tombantes, négligées, vous comprenez? Nuances claire, n'est-ce pas? La cliente est blonde... Mademoiselle Henriette, vous progressez tous les jours; vous m'avez valu des remerciements de la petite comtesse Zaniska et de madame de Stréville. Donnez un peu plus de moelleux à vos coques, tenez, en plaçant le point ici, et nous avons un chef-d'œuvre... Tendez davantage vos formes mademoiselle Reine, vous ne charpez pas assez. Mais le modèle est bon. Vous le ferez copier, mademoiselle Augustine... A propos, les deux pailles blanches garnies de roses, pour les filles de la générale, seront bien prêtes ce soir? Un départ pour la campagne : c'est promis.

— Mademoiselle Irma les a en mains, répondit la première.

Madame Clémence effleura d'un regard celle qui pleurait, se garda de rien dire, aperçut Marie Schwarz.

— Et celle-là, qu'est-ce que vous en faites?

— Je l'ai mise à coudre des coiffes; elle s'en tire. La patronne allait sortir, sa visite terminée, lorsqu'elle se souvint d'un ordre à donner. Elle lâcha le bouton de cuivre qu'elle tournait déjà, fit deux pas et, se penchant vers Henriette, assise à l'extrémité d'une des tables, dit assez bas :

— Mademoiselle Henriette, je vous prie de vous rendre, immédiatement après le dîner, chez madame Lemarié, qui vous demande.

Si discret qu'eût été le son de voix de madame Clémence plusieurs ouvrières l'entendirent, et ouvrirent de grands yeux. Mademoiselle Augustine prit son air offensé, et se raidit sur son tabouret. La patronne sentit la nécessité s'appuyer sur l'ordre, afin de prévenir une explication entre ses deux meilleures ouvrières.

— J'ai reçu le mot de madame Lemarié, à l'instant. Elle vous désigne personnellement. Vous prendrez trois de nos modèles d'exposition, avec bandeau blanc naturellement, pour une veuve, et vous emmènerez mademoiselle Schwarz. Elle commencera son métier d'essayeuse.

— Bien, madame.

(à suivre)

François Schlotz GYPSERIE-PEINTURE

Maitrise fédérale

Tél. 222 50

SION

Avec chaque paquet de café « VIENNOIS »

500 gr. sucre gratis

Qualité GRAND-DUC

POUR VOUS

Madame

FEMINITE ET ELEGANCE

A chacun sa place...

DANS LA LINGERIE FÉMININE, LA SOIE NATURELLE

GARDE SA PRIMAUTÉ...

mais la rayonne et le nylon ont trouvé leurs usages particuliers.

C'est dans l'ordre : pour coquettement s'habiller il faut commencer... par les dessous. En attendant chapeaux, robes et manteaux, les premières présentations de modes de l'année portent sur la lingerie et les robes d'intérieur.

Souci tout à fait logique car une jolie robe ne saurait se concevoir sans jolis dessous la mettant en valeur et d'autre part, le mois de janvier est consacré au linge en général.

BIEN ET AUJOURD'HUI

Si la lingerie aujourd'hui n'a plus de volants, ruches et falballas de naguère, symboles de féminité pour les auteurs de chansons, elle n'en est pas moins précieuse et gagne en distinction.

La lingerie de la femme moderne diffère aussi de celle des générations précédentes, non pas par le travail de la brodeuse, qui reste sensiblement le même, mais par la coupe, il y a là une véritable révolution. Le tissu qui était très habilement « chiffonné » est maintenant savamment coupé et tout en tenant compte de l'esthétique de son modèle, la lingère fait œuvre de sculpture, en accord de plus en plus avec les couturiers. Elle contribue ainsi à élaborer la ligne décidée par les créateurs de la mode en moulant ou en « étoffant » telle ou telle partie du corps, suivant les besoins et grâce à une coupe appropriée. La lingère travaille en bonne entente avec la corsetière et bien souvent d'ailleurs ces deux professions se confondent et les maisons suivantes en sont un exemple : Charmis, Cadolle, Marie-Rose Lebigot dont les gaines, soutiens-gorges et lingeries ont une réputation de classe justement méritée.

LA SOIE NATURELLE GARDE SON PRESTIGE

En visitant les lingères parisiennes, on peut se rendre compte que la soie naturelle, un instant menacée par le nylon garde sa place et son prestige. C'est qu'elle se prête admirablement aux fins travaux de l'aiguille et elle a une souplesse et un « tombant » que, de l'avis de nos spécialistes, ne peuvent lui enlever rayonne et nylon, si parfaits soient-ils. Il semble d'ailleurs que raisonnablement, chaque textile ait à l'heure actuelle son utilisation particulière. Le nylon paraît réservé à la lingerie de voyage (il pèse si peu, se lave si facilement et ne se repasse pas). Les sous-vêtements, bas nylon comblent d'aise les femmes très occupées qui n'ont que peu de temps à consacrer à l'entretien de leurs vêtements. La rayonne à la fibrane, d'un prix très abordable sont utilisées pour la lingerie plus simple.

DES COMBINAISONS CLASSIQUES

Les formes des robes de nuit et combinaisons n'ont guère varié depuis les saisons dernières et les ornements de broderies et de dentelles non plus. Le style « empire » domine cependant avec une ligne princesse, une taille haute et un grand décolleté. L'ampleur est plus ou moins importante et dépend surtout du tissu, satin, mousseline ou linon.

La combinaison est invariablement coupée en biais à moins qu'elle ne soit en jersey. Le buste en forme de soutien-gorge et la taille parfaitement moulée par des pinces ou de savantes découpes épousent les formes du corps et de cette façon, aucune épaisseur, aucun bourellet n'apparaissent sous la robe ou la blouse. La jupe de la combinaison est aussi le plus souvent en biais, toutefois quelques pinces ou quelques fronces « étoffent » parfois les hanches ; si la combinaison est destinée à être portée avec une robe large et pour accentuer encore cet effet d'évasé, un petit volant termine le bas. C'est un peu le jupon de nos grand-mères, débarrassé de toute ampleur excessive.

DES DÉSHABILLÉS GRACIEUX AUX ROBES DE CHAMBRE DE MOINES

C'est la robe de chambre qui subit sans doute le plus, les changements de la mode, du moins en ce qui concerne les détails, car deux choses restent immuables : la longueur et l'ampleur qu'il s'agisse du déshabillé ou de la robe d'intérieur.

Le déshabillé, généralement assorti à la chemise de nuit est très souvent complété par une « liscuse ». Il se fait en même tissu que la chemise ou s'il contraste, il y aura quand même un rappel qui établira l'harmonie. Exemple : crêpe satin incrusté de mousseline pour la chemise, le déshabillé sera en même mousseline. La robe d'intérieur en soirie ou en lainage est naturellement choisie en fonction des occupations de la femme. Pour une femme qui travaille chez elle, un somptueux satin broché ne saurait convenir et elle choisira de préférence un poli lainage : velours de laine ou tissu des Pyrénées (comme on le traite actuellement) enjolivés par des ornements en satin, en passementerie ou par des piqûres ou incrustations de velours. Ces robes d'intérieur ont toutes le buste souple, la taille très ajustée et légèrement plongeante dans le dos et ce mouvement plongeant est toujours accentué par un léger mouvement de traîne. Quelques robes d'intérieur, vues chez certains couturiers font penser aux robes de cour, peintes par Watteau et sont évasées à partir des épaules par des plis souples ; d'autres affectent la forme des robes de moines et enfin, réalisées dans des jerseys de laine très fins, quelques unes sont incontestablement inspirées par la Grèce antique.

LES COULEURS TRADITIONNELLES

Il semble que dans le domaine de la lingerie, la mode soit traditionaliste et les coloris varient peu d'une saison à l'autre.

Le blanc et le rose pâle dominent, viennent ensuite le bleu ciel, les tons mimosa orchidée, saumon, vert pâle et le noir indispensable pour accompagner une robe noire. Sur ces fonds, on voit également de ravissants imprimés. Les dentelles précieuses, faites à la main semblent très recherchées et peut-être à cause de leur prix assez élevé, elle sont toutefois mesurées avec discrétion et complètent les fines incrustations de satin et de mousseline.

Simone Jézéquel

Quatre petits menus bien simples

- Oeufs pochés sur canapé
Escalope de veau panée
Choux de Bruxelles braisés
Endives en salade
Fromage de Gruyère
Oranges, figues

- Hors-d'œuvres :
olives céleri, rémoulade, pâté
Côtelettes de mouton
Salsifis frits
Scarole
Camenbert
Beignets d'oranges

- Soupe ménagère aux navets
Moules frites
Endives sautées
Chicorée frisée aux croutons à l'ail
Fromage : Brie
Tarte aux pommes

- Potage aux lentilles
Langue de bœuf, sauce piquante
Choux-fleur, sauce blanche
Salade de mâche et betteraves
Petit suisse
Gâteau de riz

PROPOS sur l'éducation

PAR CHRISTIANE THIBAUT

POUR ENTRAINER LES DÉBUTANTS A LA LECTURE

Alain, dans ses propos sur l'éducation, exprime avec insistance cette idée que la grande chose à l'école, c'est d'apprendre à l'enfant à lire. Il ne s'agit point, sous la plume de ce penseur, d'une lapalissade et l'auteur précise lui-même que savoir lire, c'est « aller vite et explorer d'un coup d'œil la phrase entière ». Il déplore qu'on n'ait pas cherché quelque méthode qui éveille l'esprit d'ensemble et qui délivre d'épeler.

L'éducateur moderne recherche à vrai dire ces méthodes : de nos jours, on entraîne l'enfant dans la lecture sans l'arrêter trop au détail, mais la méthode en question ne va pas sans danger, car l'enfant ne suit pas toujours, et il faut aussi, pour la précision et l'orthographe, revenir au détail des mots.

Un assez bon système consiste à lire à l'enfant dès qu'il est « débrouillé », en le faisant suivre ou en ne lui laissant déchiffrer que les mots déjà vus ; mais comme l'attention soutenue exigée est la difficulté même, on s'efforce de maintenir celle-ci par un jeu auquel parfois il se prend vite. Attention ! lui dites-vous, je vais essayer de te tromper (ou de « vous » tromper s'il s'agit d'une classe) je vais lire des mots qui n'existent pas ou lire certains mots de travers ; à toi (ou à vous) de me reprendre.

On pourra commencer par des substitutions éclatantes d'illogisme, puis de plus en plus proches du texte. L'enfant est porté par le sens général du texte puisque c'est vous qui lisez et qu'il n'est plus accaparé par la reconstruction des lettres en syllabes ; il suit cependant le détail des lettres dès que vous en avez proféré le son, pour vous prendre en défaut. Le truc n'est pas infailible, ni omnivalent ; il est peut-être cependant un intéressant moyen entre autres de rendre moins aride à son entrée, le sentiment de la connaissance.

Lendemain de fêtes

« Ils nous ont fait un beau désordre ! »

Le mois de décembre et le début de janvier ont été marqués chez vous de joyeuses réunions. On en gardera un bon souvenir et l'on ne manquera pas de recommencer l'année prochaine. Mais naturellement, toute médaille a son revers. On a un peu sali, cassé, brûlé... A la tâche bonne ménagère pour...

Réparer les désordres consécutifs aux fêtes

Pour raviver les coloris de vos tapis, commencez par les isoler du parquet au moyen de papiers de journaux. Nettoyez les surfaces abimées avec une éponge plongée dans une solution d'ammoniaque étendue d'eau à raison d'une cuillerée par demi-litre. Séchez avec des tampons de chiffons propres.

Votre buffet de chêne blanc ciré, est taché : frottez la partie tachée avec un tampon de coton imbibé d'eau oxygénée à 20 volumes, en suivant le sens des fibres du bois. La tache disparaît, encaustiquez votre meuble à la cire blanche et votre malheur sera réparé.

Votre souper aux chandelles vous a valu des tâches de bougie sur votre linge de table. Ne vous désolerez pas. Appliquez une feuille de papier de soie sur la partie tachée et approchez un fer chaud sans appuyer. La bougie fond et tache le papier. Recommencez avec une autre feuille jusqu'à ce que le fer ne fasse apparaître aucune tache de graisse.

Le cannage de vos chaises est sali ! Lavez-le tout simplement à l'eau de savon tiède et rincez à l'eau froide.

SPORT



ET BEAUTÉ

ELIMINEZ VOS TOXINES APRES LES FÊTES

Les fêtes vont rarement sans quelques excès alimentaires ou de boisson. L'exercice, après les fêtes, peut souvent contribuer à éliminer les toxines accumulées à la suite de repas trop riches ou trop copieux par une combustion accélérée et la sudation.

Il peut aussi aider à libérer les intestins, faciliter enfin par une saine fatigue le sommeil utile à la réparation de l'organisme.

1) Sudation : Par une gymnastique interrompue effectuée avec des pullovers superposés parvenir à la transpiration, dans un local chauffé où l'on ne risque point de se refroidir et où l'on demeurera assez longtemps après l'exercice, pour ne point risquer de chaud et froid.

Exemple :

Course sur place en plusieurs phases entrecoupée de repos et de sautillés, accroupissements successifs, circulations des bras en avant et en arrière nombreuses, exercices non violents, mais assurant un échauffement progressif, plus série d'exercices abdominaux, couchée au sol, destinés en outre au second effet recherché, soit à faciliter la liberté de l'intestin. Pédalage couché sur le dos presque allongée, pédalage en équilibre sur la face supérieure du dos, les cuisses sensiblement verticales. Les pieds calés ou non, allongée sur le sol, toucher les pieds, se rallonger (20 fois) ; debout rotation des hanches et du ventre (20 fois dans un sens, 20 fois dans l'autre) assise sur l'extrémité des fesses, ciseaux devant soi, chaque jambe croisant tour à tour par-dessus, puis par-dessous ; assise, se laisser tomber sur les paumes ouvertes alternativement à droite, puis à gauche.



A gauche : Création Jacques Fath. Robe de jersey de laine taupe claire, ranchon et chapeau ragondin. - Au centre : création Maggy Rouff. «Complot» est un ensemble vert absinthe. En lainage mousse, le manteau droit, sans col est réchauffé par des poignets de Lynx. La robe du même ton est traitée dans un lainage sec. Des bandes plissées alternent avec des bandes plates, dans la jupe. Le corsage est boutonné devant. - A droite : Création Renée Lise. Tailleur très parisien en tweed gris. Pour les courses matinales.

Deux conseils pratiques

Si vous devez préparer à l'avance des bananes en salades, arrosez-les légèrement de jus d'orange ou de citron, afin d'éviter qu'elles noircissent.

Les haricots secs seront plus onctueux si après avoir jeté de l'eau de la première cuisson, vous leur ajoutez 3 cuillerées à soupe d'huile. Laissez ainsi quelques minutes, puis mettez-les bouillir le temps nécessaire dans une seconde eau de cuisson.

NOS MOTS CROISES

Grid for a crossword puzzle with numbers 1-8 indicating starting positions.

Horizontal - 1 Il faut en user le moins possible. 2 Son Casino est célèbre. 3 Article. 4 Ne fait pas toujours gagner celui qui s'y consacre ; chiffre destiné à marquer sur un plan le niveau. 5 Satellite de Jupiter ; petit ruisseau ; langue parlée jadis. 6 Connus durant la dernière guerre mondiale par leur cruauté ; gagne à être habillé.

Vertical. - 1 Canton. 2 Dieu de l'antiquité personnifiant l'amour. 4 Article. 5 Un local doit être en cas de danger. 6 Négation. 7 Celui qui l'obtient a droit au plus beau lot. 8 Dedans ; monnaie d'autrefois.

PLUS BELLE encore

UN SAVANT DÉSORDRE SERA DANS LA COIFFURE UN EFFET DE L'ORDRE !

Dans quelques jours, les modistes vous dévoileront la mode de printemps, nous ne connaissons pas encore leurs secrets, mais les coiffeurs parisiens savent percer un peu du mystère, car ils ont décidé que la femme porterait encore des cheveux courts cette année. Les mèches ne dépasseront pas 8 cm et ce sera la un maximum. On admet jusqu'à 4 cm. sur la nuque, jusqu'à 6 cm. du front aux oreilles et si la coiffure comporte une frange (nouvelle Jeanne d'Arc de Carita au Tambourin de F. Aubry) les mèches ont environ 6 cm. Les nouvelles coiffures s'inspireront de coiffures d'héroïnes historiques ou littéraires, mais bien qu'édifiées savamment, elles donnent toutes l'impression d'être presque désordonnées, mais ce n'est évidemment qu'une impression...

Dans les teintures, plus de teintes agressives, mais des « gris cocker », des bleus lavande extrêmement doux, des nuances châtaigne dorée, des mauves « parmes ».

UN CONSEIL UTILE

Pour que votre vernis à ongles tienne parfaitement, attendez que vos mains soient bien sèches et votre dissolvant bien évaporé pour l'appliquer.

La pêche et la protection des eaux

L'électricité ou la houille blanche produite par les eaux valaisannes est un des principaux éléments de la prospérité et du développement de notre canton. Si chacun sait cela, il est par contre des gens qui semblent ignorer qu'une telle situation a inévitablement sa contre-partie et que, comme toutes les médailles, celle-ci a aussi son revers.

Une bonne partie de nos eaux ont perdu leur valeur du point de vue du rendement piscicole par suite de la construction des usines hydroélectriques et des barrages; il n'y a aujourd'hui plus une seule rivière valaisanne vierge de ces installations. Et souvent, le bisse avide est là, tout près pour soustraire la dernière goutte d'eau apportée par le torrent voisin.

Le Rhône lui-même a été mis à sec dans certains secteurs; son lit a été rectifié et rétréci et ses épis supprimés sur une grande partie de son parcours. Ce sont ces changements dans les conditions d'habitat du poisson qui constituent le plus lourd handicap à son développement.

Mais que faire? Notre législation précise que les eaux publiques appartiennent au canton et aux communes et que celles qui restent invendues sont simplement laissées à la disposition des pêcheurs par le truchement du service cantonal de la pêche. Nous sommes en quelques sorte des usufruitiers. Eh oui, nous voilà bien éloignés du temps où les pêcheurs — et les chasseurs — étaient les seuls maîtres et seigneurs de la terre et des eaux. Il n'est peut-être pas inopportun de le rappeler de temps à autre, afin de ne pas oublier que nous pêchons aujourd'hui avec du fil « nylon ». Progrès?

Si le Rhône et les rivières valaisannes offrent des difficultés de développement pour le poisson, il est fort heureusement un domaine susceptible de grandes améliorations et d'un rendement important: les canaux.

Mais pour cela, il est nécessaire que les dispositions légales concernant la protection des eaux soient enfin respectées par les autorités cantonales et communales. Il faut absolument que cesse cette pollution des eaux et que des mesures sévères soient prises à l'endroit des exploitations industrielles et des communes en faute, même si ces cas existent depuis 20 ou 30 années. C'est le moment, le dernier moment d'exiger de chacun d'utiliser ses compétences et de prendre ses responsabilités dans cette action.

C'est à cette condition que la production piscicole des canaux pourra être considérablement augmentée.

Les pêcheurs seront alors satisfaits; les hôteliers auront le plaisir de voir arriver en plus grand nombre les pêcheurs confédérés et les autorités municipales y trouveront leur compte également, car si actuellement il est nécessaire d'effectuer annuellement le curage coûteux des canaux d'assainissement, c'est bien parce qu'ils sont devenus très souvent des dépotoirs et parce que la végétation s'y développe d'une façon envahissante à la faveur des eaux d'égout.

Pollution des eaux. — Il y a des cas de pollution permanente grave dans les canaux du Schnydrigen à Viège, du Bras-Noir à Sierre, de Châteauneuf et du Sion-Riddes et de pollution sporadique ou intermittente du canal Riddes-Martigny.

Il est à souhaiter que grâce à la bonne volonté et à l'esprit de compréhension des autorités intéressées, ces beaux canaux pourront, dans un proche avenir, être récupérés intégralement, de manière à compenser dans une certaine mesure la perte subie dans le rendement insuffisant des eaux du Rhône et des rivières.

Nous rappelons ici les dispositions qui auraient dû être appliquées et qui auraient empêché ces cas de pollution si regrettable et si préjudiciable aux intérêts piscicoles et, en définitive, également aux finances de l'Etat et des communes.

L'article 21 de la L. F. sur la pêche du 21 décembre 1888 s'exprime ainsi: « Il est interdit de verser ou de faire couler, dans des eaux poissonneuses, des résidus de fabriques ou d'autres matières d'une nature et en quantités telles qu'il en résulte un dommage pour les poissons et les écrevisses ».

Pour faciliter ces opérations d'épuration des eaux, nous pensons que les autorités cantonales compétentes envisageront volontiers d'autoriser les communes à déverser leurs eaux d'égout *directement* dans le Rhône, étant expliqué que les eaux d'un tel fleuve ont un pouvoir de digestion considérable, en raison du débit important et de la qualité de ces eaux froides et riches en oxygène.

Cependant, il demeure bien entendu que de telles autorisations seront subordonnées au fait que ces déversements dans le Rhône ne comporteront que des eaux d'égout à l'exclusion de toutes les eaux usées provenant des exploitations industrielles et agricoles, des usines, des fabriques de cigares ou de draps, des teintureriers, des tanneries, des savonneries, des laiteries, des abattoirs publics, des garages et ateliers de lavage ou de réparations et de tous les établissements produisant des substances solubles et nocives pour le poisson.

Une nouvelle loi fédérale sur la protection des eaux est à l'étude et nous croyons qu'elle sera présentée aux Chambres fédérales durant la session de juin prochain. Ses prescriptions sont, paraît-il, plus sévères que celles contenues dans la législation actuelle, mais pour ce qui nous concerne, nous estimons que l'application du texte de l'art. 21 précité nous donnerait déjà grande satisfaction.



Les canaux ont été construits pour assainir la plaine et nous demandons qu'on leur rende intégralement cette mission initiale.

Tourisme. — La pêche amène chez nous, chaque année, un nombre respectable d'amateurs de ce beau sport et nous devons faire l'impossible non seulement pour conserver cette clientèle intéressante, mais pour l'augmenter encore. Actuellement, nous délivrons environ deux cents permis de pêche à des Confédérés et à des étrangers, ce qui signifie bien que nos cours d'eau sont repeuplés convenablement. Combien de Valaisans vont-ils pêcher dans les cantons voisins?

Le sport de la pêche est intéressant et très délassant; de plus, il représente un apport appréciable pour nos hôtels et nos établissements publics dans de nombreuses régions de notre pays. En 1952, il a été délivré 1497 permis pour le Rhône, les rivières et le lac Léman, donc sans compter les permis des canaux, ces derniers étant affermés à la Fédération valaisanne des pêcheurs.

Repeuplement. — Ce sont là des résultats appréciables et qui témoignent des efforts de repeuplement du canton et des pêcheurs. Le poisson remis en eaux libres ou aux sociétés de pêcheurs par le service cantonal représente une valeur commerciale moyenne de 30.000 francs (35.000 francs en 1952). Cette régle remplit par conséquent son double but: favoriser le sport, le tourisme et l'économie générale tout en apportant sa contribution à la Caisse de l'Etat à laquelle elle verse un bénéfice net de 40.000 à 50.000 francs par an.

G.

A louer

pour le 15 septembre prochain en bordure de la route cantonale, Tea-Room, magasins, garages, appartements 2 et 3 chambres, avec hall, balcons, frigos, téléphone, chauffage général, machine à laver, séchage automatique. Très belle situation.

S'adresser à Kammerzin et Fils, à Sion, téléphone 2 10 86.

SOMMELIERE

Jeune fille honnête et sérieuse, bonne présentation, est demandée dans grand café de campagne. Débutante acceptée.

Ecrire avec Photo à Mme Romanens, Hôtel de l'Ange, Attalens, Fribourg.

ABONNEZ-VOUS

A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

A vendre

d'occasion une batterie de jazz, marque «Premier» et un banjo.

Camille Sauthier, occasion, rue du Rhône, Sion. (face magasin Nichini)

A VENDRE

manteau chaud pour garçon de 12 à 13 ans, Fr. 45.

S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5590.

ETRE CHEZ SOI !!!

dans un appartement possédant tout le confort moderne: dévaloir, eau chaude et chauffage général, très beau balcon ensoleillé. — Isolation contre le bruit très poussée, garages, locaux pour bicyclettes, poussettes et scooters, pour une mensualité

minimum

Grâce au système location-achat.

- 1) Appartements de 1½, 2½, 3½, 4 chambres.
- 2) Locaux pour bureaux, dépôts, magasins, ateliers sur route cantonale.
- 3) Construction de villas, location-achat.

Dans les localités de Sion, Martigny et St-Maurice.

Tous renseignements: Sté Belles Roches S.A.; Sion Tél. (027) 2 12 19 - 2 22 22 (Heures repas et soir): 2 23 19

Entreprise de travaux publics, cherche pour entrée immédiate

EMPLOYE

capable, connaissance du français et de l'allemand.

Ecrire offres détaillées avec prétentions sous chiffre P 1657 S, Publicitas, Sion.

On cherche à acheter, pour démontage et transport

petit mazo

raccard à foin, d'occasion, en bon état.

Faire offres sous chiffre P 1656 S, Publicitas, Sion.

Sténo-dactylo

avec pratique et qualifiée est cherchée par importante administration de la place de Sion. Entrée à convenir.

Faire offres case postale 52168, Sion.

A vendre

porte

en mélèze à 2 battants, hauteur 2.85 m., largeur 2.80 et plusieurs autres portes, de grandeurs différentes, des tablards et boiseries.

S'adresser chez Raymond Stalder, avenue de la Gare, Sion.

A vendre

à St-Léonard, pré arborisé, 300 toises (env.); vignes 40 toises (env.). A Uvrier, jardin fruitier 300 toises (env.).

S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P 1661 S.

A vendre une

charrue

«Braban» et une voiture à cheval.

S'adresser chez Raymond Stalder, avenue de la Gare, Sion.

Jeunes filles

Jeunes hommes

propres et laborieux pour la cuisine, le service, la ferme, l'atelier, vous allez les trouver dans les

Emmentaler & Stadtyridhten Münsingen (Berne) Tél. (031) 68 13 55.

Tirage 31.500. 2 fois 10% de rabais. Traductions gratuites exactes.

A louer, près de la poste

CHAMBRE

non meublée, indépendante.

S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5589

4 bonnes

effeuilleuses

sont demandées chez Edouard Borlat, Palud 10, Vevey (Vaud).

LE CRI DU JOUR

A CES PRIX ÇA VAUT la PEINE de SE DERANGER

LA FIN DE NOTRE GRANDE

VENTE au RABAIS

autorisée du 15 au 28 janvier 1953 est **PROCHE**

Nous vous annonçons de **NOUVELLES BAISSSES**

Voyez nos vitrines

Consultez notre catalogue

Venez fouiller à tous nos rayons

Notre Choix - Nos Prix - Votre Avantage

LES PLUS GRANDS

MAGASINS DU CANTON

à la
PORTE NEUVE

Tel. 22951

SION

S.A.

LES PLUS GRANDS

MAGASINS DU CANTON



... corsé, pas cher, avantageux!

ELNA

machine à coudre revisée et à l'état de neuf, à vendre pour le prix de Fr. 295.—.

S'adresser Mme Leschenne, rue du Châtelet, à Payerne, tél. (037) 6 27 32.

A remettre garage

avec appartement, colonne à essence, chiffre d'affaires Fr. 75.000.— dans bon village vaudois, à 10 km. de Lausanne. Prix de remise Fr. 4000.— (Facilités), à verser la moitié. Cause santé, pressant.

Ecrire sous chiffre P. Y. 3075 L., à Publicitas, Lausanne.

Jambes Froides? et pieds Froids?

prenez du

CIRCULAN

contre les

troubles de la CIRCULATION

Cure Fr. 20.55, 1/2 11.20, 4/95 chez votre pharmacien et droguiste.

MEUBLES

A DES PRIX POPULAIRES ACOMPTE 10% AVANT LIVRAISON

Chambre à coucher
Salle à manger
Studio, etc.
Crédit discret 45
Visitez l'exposition
Demandez photos

MOBILIA SA
LAUSANNE
Rue de l'Ale 30

On cherche à louer à Sion, un

ferrain

de 1000 m2 environ pour dépôt de charpente.

Faire offres au bureau du journal sous chiffre 5588.

Vignes à vendre

sur territoire de Sion.

A Uvrier : 4810 m2 ;
A Batassé : 3638 m2
A Maragnnaz : 1441 m2 et 2088 m2.

Adresser offres à Case postale Sion, No 52197.

POURQUOI un tel succès ?

On se le dit :

1. Pas d'articles démodés ou défraîchis.
2. Pas d'articles achetés spécialement pour les soldes.
3. Des **RABAIS SENSATIONNELS** sur tous nos articles non soldés.

10% sur nos belles chemises de ville sur notre belle confection messieurs sur tous les habits de travail sur tous nos complets juniors et garçons sur tous nos pantalons de ville, depuis Fr. 24.— et de travail, depuis Fr. 16.—

20% sur nos vestons juniors nouveautés sur tous nos articles de sport sur tous les sous-vêtements Interlok - Eskimo

40% jusqu'à sur un lot de belles chemises sport, depuis Fr. 12.— de ville depuis Fr. 10.— sur un lot de complets pure laine, sacrifiés dep. Fr. 95.— sur un lot de vestons pure laine, sacrifiés dep. Fr. 48.—

PROFITEZ de nos PRIX sans lendemain AUX GALERIES SÉDUNOISES - Sion

A. Roduit & Cie Avenue de la Gare (Vente autorisée jusqu'au 31. 1)

Non, madame !

Vous n'avez plus besoin de vous fatiguer pour vos nettoyages !!

Blanchisserie FUX

(maison spécialisée)

Travail prompt et soigné, grâce à nos installations modernes

Grand-Pont, SION Tél. 2 20 41

Cours-démonstration

HOTEL DES TOURISTES - SION

Les 26 27, 28 janvier de 14 h. à 17 h. 30 et de 20 h. à 22 h.

des

machines à coudre « Singer »

PRÉSENTATION DE NOUVEAUX MODELES ZIG-ZAG ET PORTATIVES ÉLECTRIQUES

Georges Grettaz, représentant, Sierrre Tél. 5 15 77

E. MOROSSI - BERNE

Hochfeldstrasse 20 — Telephone (051) 2 29 95

Maison spécialisée pour : sols en verre, en mosaïque et terrazzo, ainsi que pour tapis lavables.



Skieurs

CHAQUE DIMANCHE

Un car est organisé pour MONTANA

Départ de Sion, à 8 h. 45, Place du Midi
Prière de s'inscrire de suite chez
Lorenz Sports, Sion, Tél. 2 18 45
Luginbuhl et Cie, Sion, Tél. 2 10 05

NOUVELLE BAISSSE NOUVELLE BAISSSE

SAMEDI 24 JANVIER
et pendant
4 JOURS SEULEMENT
SOLDES DES SOLDES

nouvelle baisse

MANTEAUX DAMES

45.- 55.- 65.- 79. 98.-

ROBES DAMES

18.- 23.- 35.- 45.-

10% rabais supplémentaire sur la confection enfant déjà soldée

DES OCCASIONS UNIQUES

LAINES pour chaussettes les 50 gr. -85	LAINES pour Pullovers les 50 gr. -95	CHEMISE de travail avec col, tous Nos 8.-
DRAP-ECRU molletonné 165-240 11.50	CHEMISE en tricot coton 2.-	COMBINAISON Jersey soie 3.-4.-5.-
PANTALONS pour Hommes soldés 19.- 22.-	VESTONS Sport 50.- 69.- 79.-	COMPLET Sport - Ville 98.- 110.-
CANADIENNES doublées mouton 139.- 158.- 180.-		
COUVERTURES du Valais 22.- 25.- 30.-	SAC PLASTIC à commission très solide 3.75	10 SAVONS 72% Marseille 3.25

DES VRAIS SOLDES QUE SEULES VOUS OFFRENT LES



OUVERTURE DE NOS MAGASINS
8 heures à 12 h. 30 — 13 h. 15 à 18 h. 30
Samedi 8 heures à 17 h. 30 sans interruption

NOUVELLE BAISSSE NOUVELLE BAISSSE

A vendre à bas prix, neufs et d'occasion

BAIGNOIRES

à murer et sur pieds, en fonte émaillée 168x70. Boilers élec. 30 à 200 l. Lavabos, W.-C., Eviers

50 CHAUDIÈRES

à lessive à bois, 165 litres av. chaudron neuf 155.— fr.

Comptoir Sanitaire S.A. 9, rue des Alpes, Genève. Tél. 2 25 45 - On expédie

Mme Moulin-Lenoir
couture

avise son honorable clientèle qu'elle a transféré son atelier au

Chalet de Riedmatten, route du Rawyl, téléphone 2 23 78

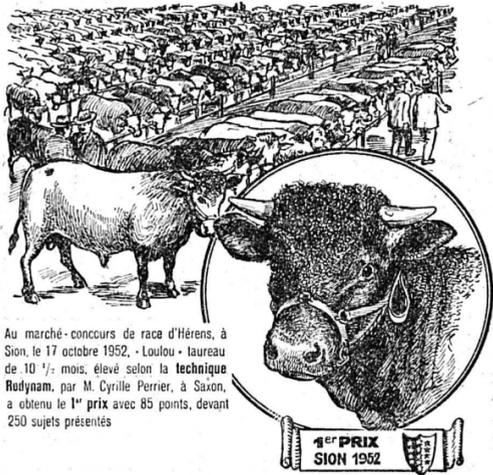
LOTÉRIE ROMANDE

une nouvelle formule
LE BILLET ENTIER 6:-
2:- 2:- 2:-

le gros lot
120.000
TIRAGE 31 JANVIER

SION, Place du Midi
Chèques postaux II c 1800

RODYNAM
L'Aliment
EQUILIBRÉ - VITAMINÉ - MINÉRALISÉ
affirme ses qualités!



Au marché-concours de race d'Hérens, à Sion, le 17 octobre 1952, Loulou - lauréat de 10 mois, élevé selon la technique Rodynam, par M. Cyrille Perrier, à Saxon, a obtenu le 1^{er} prix avec 85 points, devant 250 sujets présentés

Aux yeux de l'éleveur, seuls les résultats comptent: ce sont précisément les résultats qui l'orientent vers RODYNAM, l'aliment riche en vitamines. Soumis au contrôle permanent de l'Institut Suisse des Vitamines.

Demandez à la Fabrique d'aliments - RODYNAM - à Orbe la brochure richement illustrée consacrée à l'alimentation scientifique du bétail

Salopettes

Triège bleu	le complet	16.80
Grisette soldé,		19.80
Militaire soldés,	le complet	30.-
Veste triège, 1 lot sans suite, soldé		8.-
Salopette seule, 1 lot sans suite, soldé		9.-

Tous les articles de travail pour toutes professions, **10 %**

Offres exceptionnelles - Vente autorisée jusqu'au 31 janvier
Aux Galeries Sédunoises - Sion

Envois partout A. Roduit & Cie
Avenue de la Gare

ABONNEZ-VOUS A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Dame

connaissant la cuisine, cherche à faire journées ou remplacements.
Téléphoner au 41310.

Pension de famille

on prendrait encore quelques pensionnaires. Bonne pension bourgeoise.

Mlle Marthe Spiess, au Chemin des Collines, à Sion.

A louer

Chambre meublée, chauffée, indépendante, libre tout de suite.

Chez Louis Terrettaz, à Pratifori, Sion.

Personne seule ou petit ménage de deux personnes trouverait

gentil intérieur

très bien situé, (Pratifori) deux pièces, tout confort moderne.

Ecrire sous chiffre P 1634 S, à Publicitas, Sion.

CHEVAUX et MULETS

Vente - Achat - Echange
DUMOULIN François,
Savièse, Tél. (027) 22458

On demande

aide-ménage

pour matinée, dans famille de deux personnes avec bébé, pour le 1er mars.

S'adresser à Publicitas Sion, sous chiffre P 1271 S.

Téléphoner au 22586.

On cherche à louer à Loèche ou environ

chalet de vacances

Temps: fin juillet jusqu'au début août. Offres détaillées, si possible avec photo à

E. Portmann-Bürge,
Konfektion, Buchs-Aarau.

A louer au Grand-Pont

chambre

avec confort.

S'adresser au Bureau du Journal sous chiffre 5587.

Mariage

Veuf sérieux, honnête, intérieur, bonne situation, désire connaître demoiselle aux goûts simples, honnête, catholique, si possible de la campagne, 45-50 ans.

Ecrire avec photo sous chiffre P 1633 S, à Publicitas, Sion.

A vendre

2 chars de campagne, Nos 12 et 14 avec 2 bennes, en bon état.

1 couverture laine, de cheval, neuve.

1 petit char à pont avec ressorts et mécanique, dim. 80 x 130, neuf.

1 charrie Turnus No 2. On cherche à acheter un fourneau potager en très bon état.

S'adresser chez Léon Muller, Coméraz-Grimisuat.

On cherche à louer pour le printemps ou l'été

appartement

de 4 à 5 chambres. Confort demandé.

Faire offres à Publicitas Sion, sous chiffre P 1652 S.

On cherche

sommelière

débutante, entrée tout de suite.

S'adresser au Café Concordia, Vétroz, téléphone (027) 41334.



Pour vos toilettes de printemps
COURS DE COUPE ET COUTURE
RINGIER

Mme Jane Baechler, Place du Midi, Sion

THEATRE DE SION

Mardi 27 janvier 1953 à 20 h. 30

La Troupe de la Comédie de Genève, présente

Isabelle de Chevron

3 actes de Maurice Zermatten, avec Maurice Jacquelin - René Bériard - Monique Mani - Alex. Fédor - Yv. Desmoulins - Adrien Nicati - Michel Argand - Gabriel Dalieu

Mise en scène de Maurice Jacquelin

Costumes de la Maison Cintrat - Perruques de la Maison Dalème

Prix des places: 2.75, 3.50, 4.40, 5.50.
Location: Magasin Tronchet, tél. 21550

Pour tout

ACHAT DE MEUBLES

neufs et d'occasion, une seule adresse:

Maison Prince

Rue de la Dixence - Sion

Téléphone 22885

NOS BONNES OCCASIONS

Armoires à glaces 2 portes, buffets de salle à manger, lavabos à glace, bureaux secrétaires, bureaux ministres, tables en tous genres, un grand buffet de service, noyer massif, un buffet de cuisine combiné, commodes, canapés à rouleau, un coffre-fort, potagers, avec plaque chauffante, lits métalliques, bibliothèques vitrées, lits à une et deux places, avec literies montées neuves, tables de nuit, etc.

Tout le choix qu'il vous faut en
MEUBLES NEUFS
et de

TAPIS

à des prix sans concurrence.

Se recommande: H. Prince
SION - VIEGE

Le téléski de La Luy s. Saxon fonctionne

LES SAMEDIS ET DIMANCHES

Pistes excellentes - Route carrossable

ORGANISATION DE TRANSPORTS:

de Martigny: Inscriptions chez Bagutti-Sports, Tél. 61440.

de Sion: Inscriptions chez Schwitter & Devanthery quincaillerie, rue de Conthey, Tél. 21738.

Gravures en couleurs

(sujets religieux et divers) de Fr. 0.20 à 1.-.

En vente à l'atelier de reliure et encadrements

J. DELAVY-DAYER

Rue de la Porte-Neuve, Sion



soldes

TOUJOURS A VOTRE

avantage

Av. de la Gare

SION

ALIMENTATION

Sucre fin

le kg. **-.86**

HUILE D'ARACHIDE

garantie pure

le litre **2.65**
(plus verre -.50)

RIZ CAMOLINO SUPERIEUR

le kg. **1.45**

TOMATE «EXCELSIOR» triple concentré

le tube 200 gr. net **-.90**

MIEL DU CANADA 1ère qualité

le kg. **3.40**

THE NOIR «MATTERHORN» en paquet cello., contenant 20 portions.

le paquet **-.65**

LES BONS BISCUITS

Constellation

Gaufrettes

Citronnettes

Sablés

Alphabet

les 250 gr. **-.95**

BONBONS PECTORAUX

Menthe, eucalyptus, miel, bourgeons de sapin, poutz-gorge, malt, caramel à la crème.

le paquet de 225 gr. net **-.50**

ENVOIS PARTOUT

la PORTE NEUVE

SION

Téléphone 22951

Le plus grand magasin du canton

Des PRIX sans COMMENTAIRES

Soirée des Hérensards

le 31 janvier 1953

HÔTEL DE LA PLANTA

INVITATION CORDIALE

à tous les bourgeois du Val d'Hérens

Situation à domicile

Gros gains à toutes personnes pouvant disposer de quelques heures pour travailler pour leur compte. Pas de capital nécessaire. Demandez documentation aux Etablissements Tiger, Pervenches 8, Lausanne. (Joindre un timbre-réponse s.v.pl.)

LE MAGASIN DE TISSUS

Ernest Delgrande

RUE DU RHÔNE 25 SION

s'est adjoint un atelier de couture.

Toute confection pour Dames et enfants, par couturière diplômée (nombreuses années de pratique).

TISSUS

ET COLLECTION A DISPOSITION



A travers le VALAIS

Un jeune ouvrier valaisan fait un chute mortelle DE 18 METRES

Un terrible accident s'est produit à Eclépens, où un ouvrier âgé de 23 ans, M. Jean-Pierre Bellon, Valaisan, a fait une chute de 18 mètres.

Le malheureux se trouvait au haut d'une charpente métallique aux Usines de chaux et ciments lorsqu'il perdit l'équilibre et vint s'abattre violemment sur le sol.

On s'empressa autour de lui et on le conduisit immédiatement à l'hospice de Saint-Loup dans un état très grave. Il souffrait en effet de multiples fractures aux bras, aux jambes et au bassin, notamment sur le sol.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il ne devait pas survivre à ses blessures, et il rendit le dernier soupir dans l'après-midi de jeudi.

A propos d'oiseaux

Nous avons lu dernièrement dans « Terre Valaisanne » les ravages causés par nos oiseaux aux arbres fruitiers et plus particulièrement aux abricotiers. La Station cantonale d'entomologie à Châteaufeu a publié les moyens de lutter contre ce fléau.

A part les moyens préconisés, il en existe un autre, à notre avis beaucoup plus humain et plus efficace auquel les habitants des régions sinistrées voudront bien penser à l'avenir surtout pendant les hivers rigoureux et de neige abondante : les oiseaux se sont attaqués aux arbres, parce qu'ils ne trouvaient plus d'autre nourriture. En ce cas, il eut suffi à chaque famille d'acheter pour quelques francs de graines et les déposer, dans un lieu approprié, à la portée des volatiles. Le dépense en est minime et en tous cas moins élevé que celle nécessitée par l'achat de produits de traitement.

On oublie trop facilement de penser à autrui : la récompense, pourtant, ne se fait point attendre.

Ligue valaisanne pour la protection des animaux

Les travaux du Grand Conseil

Comme nous le disions hier, la séance de mercredi soir avait été levée après une intervention de M. Peter von Roten. Jeudi matin, après que le président eut résumé la situation, le même scénario se déroula. Car, à part la séparation de Gamsen et de Glis, une autre demande analogue avait été présentée par des citoyens de Niedergampel qui voulaient former commune séparée de Bratsch.

M. Peter von Roten se fit le défenseur des deux causes, mais le Grand Conseil unanime, après les explications données par la commission et par le Chef du Département de l'Intérieur, repoussa les deux pétitions.

Puis il se mit à l'étude, en premiers débats, de la loi sur l'industrie. Cette loi vise à favoriser l'établissement en Valais d'industries nouvelles, soit par des prestations en nature (terrains, voies de communication, adduction d'eau, égouts, etc.) qui seraient accordées par les communes et auxquelles l'Etat collaborerait par une subvention de 10% à 30%, soit sous forme d'exonération fiscale totale et partielle pendant une période déterminée. Il y aurait à cela certaines conditions que la loi se contente de prévoir dans les généralités, un règlement d'exécution devant apporter les spécifications nécessaires.

Ce projet de loi est voté dans son ensemble, en premiers débats, sans opposition.

Avant de lever la séance, on vota encore un décret accordant la participation de l'Etat aux travaux d'adduction d'eau dans certains villages de la commune de Saas Grund. Le devis est de 310.000 fr.; la participation de l'Etat limité à 42.000 fr.

MM. Chabbey, Constantin et consorts déposent le postulat suivant :

Le Conseil d'Etat sait-il que l'importante maison de l'ancien pensionnat d'Uvrier près de Sion, maison située au centre du canton et dans une région au climat particulièrement favorable, ainsi que le beau domaine qui l'entoure, sont actuellement à vendre.

Cette maison comprend une septantaine de pièces plus trois grands dortoirs, une grande chapelle et une grande salle de théâtre.

Quant au domaine agricole, d'environ 5 hectares, il comprend un grand verger arborisé, des jardins potagers, un bâtiment de 12 chambres, une vaste grange, écurie, garage, buanderie, menuiserie, etc.

Le tout serait cédé à l'Etat du Valais à un prix particulièrement favorable.

Il paraît indiqué que ce dernier qui se dispose à dépenser 850.000 fr. pour agrandir l'asile du Bouveret, examine sans retard s'il n'y aurait pas un sérieux avantage à acquérir la maison et le domaine d'Uvrier et à y transférer l'Institut du Bouveret.

Le Conseil d'Etat est dès lors invité à étudier cette question et à faire à son sujet un rapport et des propositions au Grand Conseil, à la prochaine session de mai.

ACHETEZ CHEZ LES MEMBRES DU SERVICE D'ESCOMPTE C'EST SERVIR SON INTERET

et la Suisse

CHRONIQUE DE SIERRE

La Municipalité de Sierre s'est réunie pour la répartition des dicastères :

Commission des Services industriels : M. Willy Biéri, radical ;

Commission des finances : M. Charles Dellberg, socialiste ;

Commission des Travaux publics : M. René Bonvin, conservateur ;

Commission scolaire : M. Elie Zwissig, président ; Commission des impôts : M. Albert Bollat, socialiste ;

Chambre pupillaire : M. André Métrailler, radical ; Tribunal de police : M. Fritz Jegerlehner, radical ;

Commission du personnel : M. Willy Biéri, radical ;

Commission de l'Edilité et du cimetière : M. Elie Zwissig, président ;

Commission de la Protection ouvrière : M. François Zufferey, conservateur ;

Commission Salubrité publique ; hygiène et abattoirs : M. Charles Dellberg, socialiste ;

Commission des logements et des loyers : M. André Métrailler, radical ;

Commission de bienfaisance et assistance : M. Elie Zwissig, président ;

Commission scolaire, écoles secondaires : M. Maurice Salzmann, conservateur ;

Commission Asile : M. René Zwissig, radical ;

Commission du feu : M. Jacques Muller ;

Commission P. A. : M. Fritz Jegerlehner, radical ;

Commission Registre électoral : M. Albert Bollat, socialiste ;

Délégué commission scolaire école protestante : M. Fritz Jegerlehner ;

Commission Industrie, Commerce, Agriculture : M. André Métrailler, radical.

Au Tribunal de Sierre s'est terminée l'aventure de « Sœur Henriette »

La police avait mis fin aux exploits rocambolesques d'une ressortissante belge qui, revêtue d'un habit religieux et se faisant appeler « sœur Henriette » avait fait des dupes en Valais. « Sœur Henriette » se prétendait mandatée par l'ordre de « Marie Médiatrice » pour acquérir dans la région de Montana des immeubles devant servir à abriter un « Institut international » d'éducation. Elle réussit effectivement à entrer en contact avec des hommes d'affaires de la région de Montana-Crans et de deux hôtels dûment expertisés par des architectes et des gens de métier, furent offerts à « sœur Henriette ». Les actes de vente furent stipulés et enregistrés. Pour payer les gros frais de cette vente, de

1 100 000 fr (!), « sœur Henriette » emprunta 20.000 fr. à un agent d'assurances. Puis, l'intrigante se rendit auprès d'un ecclésiastique du Centre et lui confia qu'elle devait se rendre à Rome, chez le pape, duquel elle devait recevoir des instructions pour la création de l'« Institut international ».

Jusqu'à là, personne ne doutait de la bonne foi ni des intentions de « sœur Henriette ». Ce n'est que quelques mois plus tard que l'on eut l'idée de demander des renseignements sur l'identité réelle de la prétendue sœur et sur l'ordre qu'elle affirmait représenter. Or, on s'aperçut que l'ordre de « Marie Médiatrice » existait réellement en Belgique mais que personne n'avait confié une mission quelconque à une « sœur Henriette » inconnue. D'autre part, un commerçant de Martigny avait été sollicité par « sœur Henriette » de lui prêter une forte somme. C'est ce commerçant qui alerta les autorités judiciaires, bientôt suivi par l'ecclésiastique du Centre soucieux de ses 4000 fr. Arrêtée, la femme se défendit avec une rare habileté. Elle changea plusieurs fois d'avocats et se refusa constamment d'apporter des éclaircissements sur l'affaire qui, affirmait-elle, devait demeurer secrète jusqu'à sa réalisation. Mais les témoignages recoltés à l'étranger vinrent confirmer que l'on se trouvait en présence d'une vaste escroquerie. « Sœur Henriette » avait été condamnée en France et elle devait de l'argent en Italie. L'instruction de cette affaire demanda beaucoup de temps et de patience.

C'est devant le tribunal d'arrondissement de Sierre que les faits viennent d'être évoqués. Le tribunal présidé par Me Bagnoud, a reconnu « sœur Henriette », qui se nomme en réalité Emilie Contor, coupable d'escroquerie et l'a condamnée à 3 ans d'emprisonnement sous déduction de la préventive subie.

UNE IMPORTANTE CONFÉRENCE A SIERRE

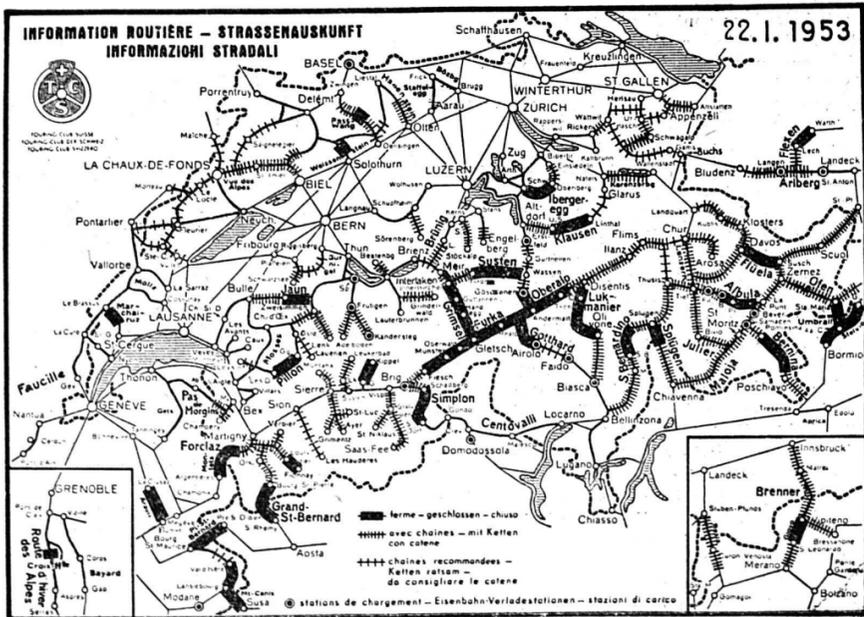
Sous les auspices de la Société des Commerçants et des Arts et Métiers, et grâce à l'initiative personnelle de M. Fritz Jegerlehner, conseiller municipal, M. Paul Nerfin, directeur de la Banque cantonale vaudoise et vice-président des Arts et Métiers suisses parlera à Sierre de la « Protection du Commerce et de l'avenir de l'entreprise indépendante ». Cette conférence a lieu ce soir à l'Hôtel Bellevue.



A Pampigny dans le canton de Vaud, M. et Mme Emile Berney ont fêté récemment leurs noces de fer (65 ans de mariage) au milieu de leur nombreuse famille. M. Emile Berney qui est le doyen du village à 89 ans et sa femme 85. Le couple se porte encore très bien.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - OPTIQUE

Donzé & Farine SION



CHRONIQUE DE MONTHÉY

Au Conseil général

L'assemblée issue des récentes élections communales a tenu sa séance constitutive mardi 20 crt, à la salle du Conseil. La quasi totalité des conseillers généraux — parmi lesquels des figures nouvelles en assez grand nombre — avait répondu à la convocation, ce qui laisse bien augurer de la future activité de notre petit parlement.

M. Maurice Delacoste, président de la Municipalité ouvrit la séance et présenta un exposé clair et concis sur les tâches du Conseil général, ses attributions et ses devoirs. Il effleura également certains problèmes dont la solution incombe aux nouvelles autorités : la construction d'un second bâtiment scolaire, l'application du nouveau plan d'aménagement, la question délicate d'un nouveau pont sur la Vièze et d'autres projets encore auxquels vont s'atteler nos édiles.

Puis le Conseil général passa à la constitution de son bureau. Sur proposition de M. Georges Contat, ancien président lui-même du Conseil général, M. Aloys Morand fut élu président pour la période législative en cours. Le nouveau président remercia l'assemblée de l'avoir choisi et exprima le désir de donner encore plus d'importance à cette institution dont l'utilité ne peut être mise en doute. Rappelons que le Conseil général fut introduit à Monthey en 1908 et que jusqu'à cette année, ce fut la seule institution de ce genre en activité en Valais.

A la charge de vice-président fut proposé M. Jacques Nicolet (rad.) et M. André Barman (cons.). Aux voix, le premier l'emporta par 32 contre 20 voix.

M. Georges Bréganti, secrétaire de l'ancien Conseil, fut confirmé dans ses fonctions.

Le second objet à l'ordre du jour concernant l'adoption du règlement du Conseil général provoqua une discussion nourrie. Au nom du Conseil municipal, M. Delacoste avait présenté deux amendements tendant à augmenter les jetons de présence, ainsi que les vacations des conseillers généraux. Tout le monde se déclara d'accord avec un ensemble touchant — cette modification est du reste tout à fait raisonnable —. Mais MM. Georges Contat et Paul Marclay intervinrent encore pour compléter certains autres articles concernant surtout les attributions du Conseil général. Après de longs palabres, on se rallia finalement à une proposition tendant à nommer une commission restreinte chargée de réviser ce règlement.

On procéda ensuite à la formation de la Commission de gestion. Une proposition du président Morand avait été émise pour ramener de 15 à 12 membres l'effectif de cet organe volumineux. Sa proposition ne trouva pas la faveur de l'assemblée qui préféra maintenir l'état antérieur. Voici les noms des conseillers généraux appelés à faire partie de la commission. Ce sont : MM. Max Herold, Jacques Nicolet, Antoine Rigoli, Roger Kaestli, Emile Boisard, Charles Weilguny, Georges Barlathey, Louis Garrone, Aloys Morand, président, Gay Léon, Théophile Raboud, Charles Zimmermann, Jacquenoud, Gabriel Giovanola, J.-M. Detorrenté.

Le Conseil général avait en outre à se prononcer sur divers échanges de terrain nécessités par l'application graduelle du nouveau plan d'aménagement. Il approuva sans réserve ces tractations portant sur de minimes surfaces.

Après une ultime intervention de M. Paul Marclay qui regrette l'absence à l'ordre du jour des « Divers » traditionnels, la séance fut levée.

Souignons encore une fois l'ardeur que nos députés communaux mirent dans l'étude des divers problèmes qui leur furent soumis ce soir-là. Cet entraînement est réjouissant et l'on espère seulement qu'il dure cependant quatre ans. C. B.

Réunion de la Commission ferroviaire et du trafic

La Commission ferroviaire et du trafic, institution créée en 1942 par la Chambre Valaisanne du Commerce, s'est réunie le 20 janvier à Sion pour examiner le nouveau projet d'horaire des chemins de fer pour la période du 17 mai 1953 au 22 mai 1954. Elle était présidée par M. Maurice Ducrey et on y remarquait notamment la présence de M. le Conseiller d'Etat Anthammatten, de MM. Marguerat, directeur du 1er arrondissement des CFF et Sauvageat, chef d'exploitation de cet arrondissement ainsi que des représentants des chemins de fer privés.

La commission a examiné différentes demandes de modification d'horaire en constatant une nouvelle fois avec satisfaction que le nouvel horaire répond en général entièrement aux besoins des usagers de notre canton en matière de trafic ferroviaire. Les CFF et les chemins de fer privés ne craignent aucun effort pour rendre service le mieux possible aux habitants du Valais.

Apéritif à la gentiane

SUZE

l'ami du connaisseur

Ce qui se passe en ville de Sion

Conférence Norbert Casteret

Le mercredi 28 janvier prochain, à 20 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, à Sion, le célèbre explorateur souterrain, Norbert Casteret, présentera une causerie avec projections lumineuses sur le sujet suivant: *Dans les glaces souterraines les plus élevées du monde.* (Voir aux annonces.)

Norbert Casteret, un des pionniers de la spéléologie française, disciple de Martel, est certainement un des spéléologues qui a parcouru le plus de cavernes. Depuis de très nombreuses années, il se consacre à l'étude des mystères souterrains et son travail se trouve résumé dans une douzaine d'ouvrages de grande valeur littéraire. En effet, Norbert Casteret est non seulement explorateur, mais écrivain et ces livres traitant de la spéléologie sont une véritable révélation.

En 1926, Norbert Casteret et sa femme découvraient dans le Massif du Mont Perdu, dans les Pyrénées, un extraordinaire glacier souterrain: la Grotte Casteret, dont l'aspect fantastique et les particularités géologiques et glaciologiques firent sensation. Les deux explorateurs réussirent à escalader les cascades de glaces souterraines qui traversent de part en part la montagne au sud du Casque du Marboré.

Après vingt quatre années, Norbert Casteret qui prospecte toujours, tantôt seul, tantôt avec ses enfants, est revenu dans le Massif du Marboré. En compagnie de deux de ses filles, Maud et Gilberte, il a découvert et exploré au mois d'août 1950, au cours de séances périlleuses et extrêmement pénibles, un système de nouvelles cavernes glaciaires imposantes, où les glaces souterraines, qui atteignent une épaisseur inconnue, plongent dans des gouffres énormes.

Ces fleuves souterrains de glace éternelle offrent un spectacle inouïable, un des plus rares de notre planète. Dans les entrailles de ces pics géants, où tout est silence et inquiétude, tout est immuablement figé. Seul, un souffle glacial hulule éternellement et circule dans ces cavernes, animant la solitude de ces neiges désertes où personnes n'avaient pénétré et où nul être ne saurait s'attarder sans y trouver la mort.

Ce sont ces merveilles que Norbert Casteret présentera au public valaisan sous les auspices de la Société des Amis de l'Art et de la Société Suisse de Spéléologie.

« Isabelle de Chevron »

Le propre d'un romancier est de créer des personnages douteux de réalité. Mais, plus ceux-ci sont réussis, plus ils ont tendance à échapper à leur auteur pour vivre leur existence propre. Quelquefois, il arrive qu'ils prennent réellement voix humaine: le romancier a écrit une pièce de théâtre.

C'est à peu près de cette manière qu'Isabelle de Chevron s'est réveillée, grâce à Maurice Zermatten, du long sommeil de la légende. C'était une jeune femme trop jolie et trop coquette, pour laquelle deux garçons s'entretenaient, elle elle en mourut. Elle a vécu, il y a bien longtemps, à Muzot et sa tombe est dans le petit cimetière de Miège.

Voici donc une histoire valaisanne, en même temps qu'une tendre et tragique histoire d'amour, que Maurice Zermatten évoque dans l'œuvre dramatique toute empreinte de poésie pour laquelle il a obtenu le prix Welti en 1951.

Interprétée par les acteurs de la Comédie de Genève, sous la direction de Maurice Jaquelin, avec René Bériard du Théâtre Hébertot, de Paris, cette pièce a été créée hier à Genève, avant de parcourir la Romandie.

Tous les amateurs de théâtre, et tous ceux que le passé de la terre valaisanne intéresse, auront à cœur de venir l'applaudir à Sion le mardi 27 janvier, au Théâtre, à 20 h. 30. Une représentation scolaire aura lieu le même jour à 14 h. 15.

La location est ouverte au magasin Tronchet, tél. 2 15 50. Afin d'éviter l'embouteillage à l'entrée et le stationnement dans le froid, il est prudent de retourner les places à l'avance. De nouvelles dispositions ont été prises pour le chauffage du théâtre.

Tombola du M. P. F.

Le tirage de la tombola en faveur des auxiliaires familiales du M.P.F. a dû être retardé d'un mois par suite de mévente des billets.

La distribution des lots se fera donc le 22 février et non pas le 25 janvier comme cela est imprimé sur les enveloppes.

Nous lançons un nouvel appel pressant aux vendeurs et vendeuses de billets ainsi qu'au public en général pour que tous les billets soient vendus. A 50 cts le billet, chacun peut tenter sa chance à plusieurs reprises!

Les lots déjà préparés sont des plus intéressants. Le service des auxiliaires familiales mérite d'être soutenu. Qu'on se le dise!

MPF Sion

Pour fr. 1.20 dix joies!

La garantie du cigare

SÉDUOIS

Pour une confection soignée, à un prix modéré:

JEAN LEEMANN, fleuriste diplômé
Martigny: Pl. Centrale Sion, Av. de la Gare
Tél. 6 13 17 Tél. 2 11 85

Le « Parlement Sédunois » a fait ses premières dents

Les premiers élus du Conseil général sédunois qui ouvrent une nouvelle page d'histoire, ont siégé hier soir dans la salle de nos tribuns cantonaux. Vue depuis la galerie où se pressaient une bonne trentaine de curieux, la salle présentait un aspect grave et digne.

M. Georges Maret, président de la ville, a présidé cette séance constitutive tandis que M. Franz Imhof fonctionnait comme greffier provisoire. Saluant les membres du Conseil général en les félicitant pour leur nomination, M. Maret a fait le discours suivant:

Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir d'ouvrir l'assemblée constitutive du Conseil général de notre commune. En le faisant, je tiens à vous saluer et à vous féliciter de votre choix par le corps électoral sédunois. Le principe de l'institution d'un Conseil général ayant été accepté le 23 novembre 1952, vous avez été désignés candidats par les Partis respectifs et votre élection a été réalisée le 14 décembre dernier.

Avec l'entrée en fonction de ce nouveau Conseil, une page de l'histoire administrative de Sion se tourne. En effet, depuis l'introduction du Conseil général dans le régime communal, c'est la première fois que notre cité verra ce rouage à l'œuvre. Ce que les consultations populaires de 1920 et de 1948 ont refusé aux protagonistes du Conseil général, l'année 1952 le leur a accordé.

Messieurs, vous supposez bien que je ne veux pas faire ici le procès ni du Conseil général ni de l'assemblée primaire.

Jusqu'à maintenant, le citoyen ordinaire comme le conseiller communal de notre cité savait qu'avant le 1er avril de chaque année, une assemblée primaire devait se tenir pour prendre connaissance de la gestion administrative de l'exercice écoulé, et pour entendre les propositions budgétaires de l'exercice suivant. En dehors de cette convocation annuelle légale, l'appel des citoyens se faisait à titre exceptionnel chaque fois qu'il s'agissait de contracter un emprunt, d'aliéner une propriété communale, ou encore, chaque fois que le Conseil municipal voulait consulter l'ensemble des contribuables au sujet d'une œuvre importante et d'intérêt général qui exigeait un sacrifice financier d'une certaine ampleur. A l'occasion de ces assemblées, il était permis à tous les citoyens présents d'émettre des observations à propos des comptes et du budget, d'exprimer des vœux pour obtenir des réformes salutaires, et de lancer des initiatives en vue du bien commun. Tous les citoyens qu'intéressait la chose publique n'ont jamais manqué d'assister à ces assemblées, et à maintes reprises le Conseil communal donnait une suite favorable aux vœux exprimés et aux observations émises, et d'intéressantes créations ont été suscitées à ces occasions. On peut affirmer que l'assemblée primaire pouvait être considérée comme un droit et un privilège populaire qui correspondaient à nos conceptions démocratiques et aux traditions spécifiquement suisses et valaisannes. Aujourd'hui, la situation est changée.

Le Peuple s'est prononcé pour la suppression tout au moins partielle de l'assemblée primaire et sa substitution par un conseil général de 60 membres dont l'introduction est prévue par nos dispositions légales.

D'emblée et très sincèrement, je souhaite que ce soit un bien et que le développement de notre cité, loin d'être compromis par cette nouveauté, en bénéficie le plus largement possible pour accentuer sa marche progressive.

Il était juste sans doute de remarquer que le nombre toujours plus considérable d'électeurs sédunois ne permettait plus de les réunir tous dans une salle commune et qu'une « Landsgemeinde » sur une place historique eût été la seule solution de réaliser une assemblée vraiment plénière. Sans doute aussi que tous les électeurs ne répondaient pas à l'appel des autorités et que seuls les citoyens qui étaient intéressés à venir entendre ou discuter les questions qui les touchaient particulièrement trouvaient l'occasion et les moyens de se faire écouter. Mais il est néanmoins évident qu'il est plus aisé de réunir un collège de 60 délégués qu'un congrès de 3.000 citoyens, et que dans un conseil plus restreint, les questions peuvent être examinées et discutées avec plus de rapidité et d'une manière plus approfondie et plus tendue.

Ces considérations sont d'autant plus pertinentes que le Conseil général a, de par les textes législatifs qui le concernent, plus de compétence que l'assemblée primaire, puisqu'il ne se contente pas de prendre connaissance des comptes et du budget, mais qu'il peut en discuter les termes et les postes, disposant du souverain pouvoir de les accepter ou de les refuser, ou encore d'en obtenir les modifications partielles et même essentielles.

Si l'on est en droit d'espérer qu'un bien public pourra sortir de cet essai d'ordre administratif, on peut toutefois affirmer qu'il n'en sera ainsi que dans la mesure où une collaboration étroite et loyale s'exercera entre le Conseil municipal et le Conseil général. Un édifice divisé en lui-même se penche sur sa ruine. Il en va de même de la maison communale. Cette franche collaboration est d'autant plus indispensable que des œuvres très importantes devront être examinées par nos deux Conseils, en dehors de la matière habituelle à traiter. Point n'est besoin de m'étendre ici sur tout le travail qui nous attend. Chaque objet sera étudié et soumis en son temps. Mais il faudra que nos deux Conseils œuvrent dans l'union et dans un commun effort pour le bien de la Cité. Il serait d'ailleurs inconvenable que deux autorités émanant de mêmes sentiments populaires et étant l'expression identique des mêmes conceptions politiques ne joignent pas leur volonté de satisfaire

l'intérêt général par le concours total et effectif de leur dévouement et de leur activité.

Au surplus, nous ne pouvons pas risquer de compromettre, par une regrettable mésentente, nos libertés communales, car, au terme des lois en vigueur, il appartiendrait à l'Etat de trancher souverainement nos divisions, ce qui enlèverait pratiquement tous les avantages de la réforme introduite et apporterait au corps électoral une déception grave dont il se souviendrait à l'avenir pour en empêcher le néfaste retour.

Le Conseil municipal espère ardemment trouver dans le Conseil général un appui dans l'exécution de son mandat et une aide efficace et continue pour réaliser les œuvres utiles à la commune dans les limites des possibilités financières. Le Conseil municipal estimera toujours de son devoir de tenir compte de vos conseils et de vos propositions pour autant qu'il lui sera permis de les concilier avec ses moyens d'action. Il acceptera également d'entreprendre les réformes et les études qui lui seront suggérées judicieusement quand elles seront inspirées par le clair souci de l'intérêt public.

Nous ne pouvons que souhaiter que dans les nouvelles conditions que nous ont imposées nos concitoyens la marche de notre commune soit, pour cette nouvelle période administrative, une constante ascension dans la voie du progrès, de la sagesse et de la prospérité de tous.

Messieurs, je termine en déclarant: Le «Parlement» communal est en fonction. Vive donc ce Parlement et en avant pour le plus grand bien de notre cité.

Très applaudi, M. Maret fait procéder à l'élection du bureau. Il faut nommer le président, le vice-président et le secrétaire.

M. Joseph Varone présente la candidature de M. Dr Pierre Calpini, chef du Service d'Hygiène du canton. L'élection se fait à main levée. M. Dr Calpini est élu président du Conseil général par 52 voix sur 56 présents. M. Flavien de Torrenté obtient la vice-présidence avec 55 voix, puis M. Gaston Biderbost est élu secrétaire avec 44 voix.

On procède ensuite à la formation d'une commission chargée de rédiger le règlement du Conseil général. Sont élus: MM. Victor de Werra, Fernand Frachebourg, Etienne Dubuis (conservateurs), M. Paul Boven (radical), MM. Philippe Mathys et Albert Varone (socialistes).

Les socialistes auraient voulu une répartition de 3 fois 2. Mais, dans cette commission font également partie les trois membres du bureau, soit deux conservateurs et un radical. En acceptant la formule des socialistes, les conservateurs perdaient la majorité puisque il y aurait eu 4 conservateurs, 3 radicaux et 2 socialistes (les radicaux et les socialistes — partis de la minorité — auraient eu la majorité). Notons que les socialistes ont eu deux sièges par la grâce des radicaux qui leur en ont cédé un. Il y a maintenant, cinq conservateurs et quatre membres des partis de la minorité.

Cette phase était laborieuse, mais, il faut reconnaître que, dans l'ensemble, cette première assemblée a été bonne et positive. Nous en reparlerons plus à loisir dans un prochain numéro.

f.-g.

Pour le pèlerinage de Lourdes

Le pèlerinage à Lourdes aura lieu du 5 au 12 mai. Son Exc. Mgr l'Evêque le présidera. M. le vicaire Tscherrig accompagnera les pèlerins de la paroisse.

Depuis longtemps Sion envoie une forte délégation à Lourdes. Il en sera de même cette année. Formons autour de Monseigneur une belle et nombreuse cohorte de fidèles de sa ville épiscopale. Pour ce faire, nous nous adressons en particulier aux hommes et aux jeunes gens, convaincus qu'ils feront à Lourdes une belle expérience de ferveur virile: la vraie force des chefs, présents ou futurs des familles.

Pour n'être pas pris de court, il faut dès maintenant établir nos plans, nous entendre avec notre patron, économiser et prier car un pèlerinage se prépare aussi... en son cœur.

A ceux qu'un empêchement d'ordre familial, social, professionnel, etc. ne permet pas, cette année, ce pèlerinage à la grotte de Massabielle, nous suggérons l'envoi d'un groupe d'ambassadeurs: nos malades.

Beaucoup parmi eux ne peuvent songer à se rendre à Lourdes faute de ressources. La maladie est toujours ruineuse pour les bourses modestes. Prenons en charge leurs dépenses pour ce pèlerinage et qu'ils soient nos ambassadeurs auprès de Notre-Dame de Lourdes. Qu'ils se chargent de nos messages, de notre reconnaissance et de nos requêtes... La moindre obole, la plus grande aussi, sera reçue avec reconnaissance par l'Oeuvre de Lourdes de la paroisse qui organise cette ambassade, en ouvrant, dans les colonnes de la « Feuille d'Avis », une souscription dont voici les premiers versements ou compte de chèques II c 4363.

BÉNÉFICE DE LA COLLECTE LORS DE LA CONFÉRENCE DE MGR ADAM

(salle offerte gratuitement par M. Blanc)

M. Henri Wolf	385,05
Banque Cantonale du Valais	225,—
Studer Louis	100,—
Mottiez Fidèle	5,—
Maxime Evéquo	10,—
Dallèves Emmanuel	5,—
Tiers-Ordre de S. François	2,—
Frat. des hommes	170,—
C. Pitteloud, conseiller d'Etat	20,—
La Porte Neuve S. A.	15,—

PAROISSE DE SION

Services religieux

Dimanche 25 janvier 1953
3e dimanche après l'Epiphanie



Messes basses: 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30; 7 h. messe sermon, communion mensuelle des Dames; 7 h. Eglise de l'ancien hôpital: messe basse; 8 h. messe des enfants; 9 h. Hl. Messe mit Predigt; 9 h. Châteauneuf-Village: messe et sermon; 10 h. Office paroissial; 11 h. 30 messe et sermon; 16 h. Vêpres; 17 h. Eglise des Capucins: réunion du Tiers-Ordre; 18 h. Chapelet et bénédiction du S. Sacrement.

★ EGLISE RÉFORMÉE

Dimanche 25 janvier, culte à 9 h. 45.

Memento

★ PHARMACIE DE SERVICE

Dès samedi: Pharmacie de la Poste. tél. 2 15 79.

★ CINEMA LUX (tél. 2 15 45)

Sans foyer, un roman d'amour passionné, film parlé français.

★ CINEMA CAPITOLE (tél. 2 20 45)

Voyage sans retour, la tragique histoire d'un homme expulsé de son pays natal. Parlé français.

★ AUX VIEUX MARRONNIERS

Le fantaisiste Daniel Donal et la pianiste de Jean Lumière.

Classe 1888 — Les membres de la classe 1888 sont priés d'assister à une messe qui sera dite le dimanche 25 janvier à 8 h. 30, à la chapelle du Grand-Séminaire pour le repos de l'âme de leur cher contemporain, M. Gaston d'Allèves.

A L'ÉCOUTE DE SOTTENS

SAMEDI 24 JANVIER

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour; 7.15 Informations; 7.20 Montferrine des Ormonts, F. Guibet; 11.00 Emission d'ensemble; 12.15 Variétés populaires; 12.30 Harmonies et Fanfares romandes; 12.45 Informations; 12.55 Pour le 24 janvier; 13.40 Deuxième concert; 14.00 Arc-en-ciel; 14.30 Musique du monde; 15.30 Les enregistrements nouveaux; 16.00 Pour les amateurs de jazz authentique; 17.30 Swing-Sérénade; 18.05 Le Club des petits amis de Radio-Lausanne; 18.55 Le micro dans la vie; 19.15 Informations; 19.25 Le miroir du temps; 19.50 Le quart d'heure vaudois; 20.15 Airs du temps; 20.30 A vous de juger!; 21.15 Hommage à Carlo Bollet; 22.30 Informations; 22.35 Entrons dans la danse.

Dimanche 25 janvier

7.10 Radio-Lausanne vous dit bonjour; 7.15 Informations; 9.00 Office pontifical; 10.00 Culte protestant; 11.10 Récital d'orgue; 11.35 Le disque préféré de l'auditeur; 12.15 Problèmes de la vie rurale; 12.30 Le disque préféré de l'auditeur; 12.45 Informations; 12.55 Le disque préféré de l'auditeur; 14.00 Sans famille; 14.45 Un chœur, des chansons; 15.00 Reportage d'un match de hockey sur glace; 17.05 L'heure musicale de Radio-Lausanne; 18.15 Le courrier protestant; 18.35 L'émission catholique; 18.45 Les Championnats régionaux romands de ski; 19.00 Résultats sportifs; 19.15 Informations; 19.25 Le monde de cette quinzaine; 19.45 Le général Guisan; 20.20 Le maillot jaune de la chanson; 21.15 La légion des vivants; 22.30 Informations; 22.35 Les Forains.

Lundi 26 janvier

7.00 La leçon de gymnastique; 7.10 Yvette Horner et son ensemble musette; 7.15 Informations; 11.00 Emission d'ensemble; 11.45 Vies intimes, vies romanesques; 11.55 Musique tchèque; 12.45 Informations; 12.55 Rythmes et chansons; 13.20 Emma Contestabile; 13.40 Les grands chefs d'orchestre; 16.30 Emission d'ensemble; 17.30 La rencontre des isolés; 18.15 Refrains de tous les Mondes; 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs; 19.15 Informations; 19.25 Un Suisse vous parle des Nations-Unies; 19.35 Le jeu du disque; 19.55 Voyage pour tout le monde; 20.10 Enigmes et aventures: Le geste de Neptune; 21.10 L'émission publique de jeux et de variétés d'André Savoy; Lundi Soir; 22.15 Piano-Bar; 22.30 Informations; 22.35 Pour les amateurs de jazz hot.

Au Café du Grand-Pont

Dimanche 25 janvier
dès 16 heures

LOTO de la SCHOLA

Dès 11 heures Loto-apéritif

Café-Restaurant
 Samedi soir,
BOULLABAISSE
des Chemins de Fer

UN LOTO... DE BEAUX LOTS

Ce n'est pas tout que d'organiser un loto. Encore faut-il que les lots soient à la mesure d'une publicité ronflante. Mais, ce qui est mieux encore, c'est que même sans gros tapage, les lots sont si tentants que personne ne manquera de faire un tour, dimanche au café du Grand-Pont, où, depuis 16 heures, la Schola vous attend et vous recevra très cordialement.

Cours-conférences sur l'amélioration et la création des entreprises

L'Union cantonale de la Société suisse des commerçants, en collaboration avec la Chambre valaisanne de commerce, l'Union des industries valaisannes et la Société valaisanne de recherches économiques et sociales, organise un cours-conférence les jeudi et vendredi 5 et 6 février 1953 à l'hôtel de la Paix, à Sion.

Ces cours auront le thème suivant : « Comment améliorer le fonctionnement des entreprises existantes ou créer des entreprises nouvelles en tenant compte des conditions régionales et des difficultés d'exploitation ».

Le cours est donné par M. Pierre Lamy, ingénieur, Conseil en organisation à Paris.

Le prix du cours est fixé à Fr. 10.— pour les membres de la Société suisse des commerçants, à Fr. 15.— pour les membres de la Chambre valaisanne de commerce, de l'Union des industriels valaisans et les membres de la Société de recherches économiques et sociales et à Fr. 20.— pour les autres participants.

Pour ceux qui assistent à une journée seulement le prix est fixé à Fr. 6.—, 8.— et 12.—.

Les inscriptions doivent être adressées au plus tôt à M. Fernand Frachebourg, président de la Société suisse des commerçants, Section de Sion.

h. r.

Dans nos sociétés...

CAS, Groupe de Sion — Les membres désirant prendre part à la Réunion des skieurs des sections romandes du CAS, à Bulle, les 7 et 8 février, sont priés de s'inscrire jusqu'au 29 janvier, au plus tard, chez le chef de course Henry Varone, 13, Avenue du Midi, en versant le montant de Fr. 23.— (prix de la carte de fête).

Chœur-mixte de la cathédrale — Dimanche 25 janvier, le chœur chante la grand-messe à 10 h. et la bénédiction à 18 h.

Groupe S. Grégoire — A 9 h. 20, répétition générale au local.

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

TRIBUNE LIBRE

(Cette rubrique n'engage pas la Rédaction)

Après les fêtes. Doléances

Noël, la Circoncision, l'Épiphanie, le St-Nom de Jésus, la Ste Famille, noms prestigieux qui éveillent dans nos âmes des nostalgies célestes.

Durant l'Avent nous avons attendu avec une impatience toute surnaturelle ces fêtes bénies, source de tant de grâces, offrant à notre méditation les mystères de l'Enfant-Dieu. Et maintenant, nos regards restent encore fixés sur ce passé récent que l'Octave de l'Épiphanie vient de clore.

Nous avons préféré attendre que le cycle des solennités fût terminé pour confier à la presse quelques impressions personnelles. Nos réflexions porteront aujourd'hui uniquement sur la Messe de Minuit du 25 décembre.

Dès le dimanche précédent, les paroissiens de la cathédrale accueillaient avec allégresse une grande nouvelle : Monseigneur Adam pontifierait et prêcherait à la Messe de Minuit.

Aussi, le 24, dès 22 h. 30, les fidèles se hâtaient-ils vers l'église, envahissant petit à petit les bancs, les allées, le transept et jusqu'aux moindres recoins. Ce n'était bientôt plus qu'une mer de tête : visages recueillis, fronts sereins, silence impressionnant des fidèles, signe le plus éloquent de la vraie dévotion. La cérémonie fut belle, rehaussée encore par la présence de notre Evêque. Le sermon bref, émouvant. Les paroles tombaient du haut de la chaire, comme la bonne semence, dans des cœurs bien préparés. Les Sédunois sont un peuple profondément religieux. Le surnaturel leur attire et les manifestations extérieures de leur foi revêtent un caractère de discrétion et de bon ton qui frappe l'étranger. Riches et pauvres, intellectuels et simples manœuvres réalisent la parfaite union dans cette attitude unanime.

C'est précisément parce que nous aimons ce bon peuple de Sion que nous nous permettons de signaler quelques ombres, afin que, l'année prochaine, nous puissions assister à des solennités qui satisfassent à la fois les exigences de la liturgie et nos aspirations intimes.

Nous sommes un fervent amateur des cérémonies de l'Église. Depuis notre tendre jeunesse, nous avons été un fidèle des Matines de Noël. En ce temps-là, les séminaristes garnissaient le chœur et chantaient l'Office avec les Chanoines. Un beau jour, ils ont déserté. A Einsiedeln, à Engelberg, les étudiants restent au collège pour Noël. Les bons moines éducateurs estiment que des fêtes aussi solennelles doivent être célébrées dans le silence, loin des bruits qui pourraient en troubler le recueillement. En France, dans les internats catholiques, professeurs laïcs et élèves ne rentrent chez eux qu'après avoir entendu les trois messes.

Nos séminaristes seraient-ils incapables d'accepter des sacrifices qu'on peut exiger de jeunes gens, de jeunes filles et même d'enfants ? Nous moines serions attendus à mieux de la part de nos futurs prêtres. Il a fallu qu'un maigre groupe de laïcs bénévoles assurât la louange divine. Qu'aurions-nous fait sans eux ? Qu'ils reçoivent l'expression de notre gratitude. Mais quoi qu'il en soit, des Matines chantées par quelques hommes de bonne volonté sont absolument indignes d'une cathédrale.

Immédiatement après la Messe, on psalmodiait les Laudes. Les fidèles qui le désiraient pouvaient parfaitement suivre cette partie de l'Office. Les Laudes ont été supprimées à leur tour.

Notre cœur se serre à la vue de ces relâchements successifs qui tendent à détruire le caractère de cathédrale de notre église.

Le « Noli Timere » plaît à beaucoup d'entre nous. Il est entré dans nos traditions. Mais de quel droit interrompre la grand-messe pour satisfaire notre sentimentalité ? Il n'est pas permis d'ajouter quoi que

ce soit au cérémonial du St Sacrifice. L'usage de chanter quelque chose après l'offertoire est seul toléré, parce qu'il n'empêche pas le cours des rites. Nous avons entendu de nombreuses réflexions à ce sujet. Les avis sont unanimes : personne ne goûte cette façon d'allonger une cérémonie nocturne. Le « Noli Timere » nous touche ; il vient hélas, à un moment très inopportun. Pourquoi ne pas le chanter avant ou après la messe ?

Quelques mots encore sur des détails d'ordre pratique.

Nous devons nous rendre à l'évidence : les jours de grande affluence la cathédrale est trop petite. Les églises du Collège et des Capucins ne suffisent plus à absorber le surplus des fidèles. Il y a au moins cent cinquante personnes qui n'ont pu assister à la Messe de Minuit, faute de place. Serait-ce possible, l'an prochain, de célébrer une Messe à St-Théodule ? On pourrait installer un moyen provisoire de chauffage en plaçant des poêles à mazout dans les deux petites chapelles latérales. Il doit y avoir des carreaux mobiles pour l'aération ; il serait, dans ce cas, très facile de placer dans l'espace ainsi laissé libre un petit panneau métallique muni d'un trou pour la cheminée.

Quant à la Communion, il s'en faut encore que tout se passe bien. Cette année, les routiers, bien loin de contribuer à l'ordre, ont rendu presque impossible la circulation. Ils barraient le passage aux fidèles qui cherchaient à s'approcher de la Ste Table, empêchant les occupants de la nef centrale de sortir de leurs bancs, alors que la grille de communion était vide. Et les prêtres attendaient, le ciboire à la main, que quelqu'un pût enfin s'agenouiller pour recevoir l'Hostie.

Nous ne leur en tiendrons pas rigueur. Ils ont fait preuve de bonne volonté ; nous les en remercions. Mais il faudra qu'à l'avenir, ils s'y prennent autrement.

On ne peut condamner l'accès par Ste Barbe. Un routier à l'entrée pourrait veiller à ce que la porte soit fermée après le passage de chaque personne. La foule pourrait s'écouler par là dès la fin du St Sacrifice, ce qui dégagerait un peu les allées.

Nous croyons que le mode appliqué le dimanche à la messe de 8 heures et qui s'est révélé satisfaisant, doit être abandonné les jours de grande affluence. Ne serait-il pas préférable d'adopter purement et simplement le circuit suivi à l'offrande des enterrements et dont les Sédunois ont la routine depuis toujours ? La foule monterait par l'allée centrale et redescendrait par les allées latérales. La circulation serait facilitée par les bancs qui relient les deux allées et qui permettraient au moins à quelques occupants des bas-côtés d'accéder à la nef centrale sans descendre au préalable jusqu'au bas de l'église. On placerait deux routiers au haut de l'allée centrale pour en interdire la descente et un routier au haut de chaque allée pour en prohiber la montée. On ne commet jamais d'erreur aux enterrements - pourquoi n'en ferait-on pas autant à Noël ? Je crois, pour ma part, que la distribution de la Ste Communion à la Chapelle St Antoine rendrait les plus grands services.

Certes, l'année prochaine nous en serons encore à la période des essais. Mais, peu à peu, chacun y mettant du sien tout rentrera dans l'ordre, d'ailleurs, si se peut que d'ici là, on trouve d'autres solutions meilleures encore. C'est notre vœu le plus ardent.

V. P.

PHARMACIE
DUC
 Sion
 votre pharmacie

« SAUNA »

ouvert tous les jours jusqu'à 21 heures

Prix Fr. 3.50

F. Benz, masseur dipl.

Bâtiment Elysée - SION - Téléphone 2 25 45

Jusqu'à épuisement du stock, le dépôt de sels de Sion vend, faute d'emploi, des

SACS

d'une contenance de 50 kg., au prix de Fr. 0.90 la pièce ainsi que des sacs de 100 kg. à raison de Fr. 1.80 la pièce. Ces sacs sont en bon état.

S'adresser à la Comptabilité Générale de l'Etat, Service du sel.

A vendre dans importante ville industrielle de Suisse romande un

bâtiment locatif

de six appartements avec un café et une boucherie au rez-de-chaussée. Situation commerciale de l'immeuble excellente ; conditions très avantageuses.

Montant nécessaire pour traiter Fr. 30.000.—

Ecrire sous chiffre P 1645 S, Publicitas, Sion.

Profitez des dernières chèvres de la saison !

Chèvre entière ou par moitié Fr. 2.80 le kg.
 Salametti de chèvre la qualité Fr. 2.50 le kg.
 Salametti sec pur porc Fr. 8.50 le kg.
 Salami du pays la qualité Fr. 10.— le kg.

Charcuterie-boucherie Conti-Mariotta

Locarno-St-Antonio, tél. (093) 7 52 04

THEATRE DE SION

Nous rappelons la pièce de Maurice Zermatten

« Isabelle de Chevron »

qui se donnera au Théâtre de Sion, mardi 27 janvier, à 20 h. 30.

Le grand succès remporté à Genève, la semaine dernière lors de la création, nous dispense de tout commentaire.

Toutefois, nous nous permettons de recommander à chacun de prendre à l'avance les billets au Magasin Tronchet, tél. 2 15 50, afin d'éviter toute surprise.

Offre aux annonces sous chiffres

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Offres écrites sous chiffres

Nous rappelons qu'il est inutile de demander l'adresse pour des annonces portant la mention « offres écrites » ou « s'adresser par écrit, etc. ».

PUBLICITAS S.A. SION
 FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Qualité et Prix = **MIGROS** = Qualité et Prix

Migros mène le jeu et baisse le coût de la vie

Savon blanc 72 % le morceau 460 gr. **-.75**
 (les morceaux à l'ancien poids (420 gr.) sont vendus **-.70**)
 Doux et économique - Mousse bien - De toute première qualité.

Savon de Marseille 72 % le morceau 420 gr. **-.60**
 (les morceaux à l'ancien poids (480 gr.) sont vendus **-.65**)
 Le savon classique d'avant-guerre - Donne une belle mousse - Très économique.

Copeaux de savon blanc le paquet 635-645 gr. **1.25**
 (les anciens paquetages (580-590 gr.) sont vendus **1.15**)
 Contient du borax - Recommandé pour les petits savonnages et la machine à laver.

Savon mou jaune la boîte 725 gr. **1.25**
 (les anciennes boîtes (680 gr.) sont vendues **1.15**)
 Pour le linge très sale et la texture grossière. Pour les carrelages, escaliers, etc.

Savon à l'huile d'olives le morceau 460 gr. **-.75**
 (les morceaux à l'ancien poids (450 gr.) sont vendus **-.70**)

Baisse de nos excellentes

Confitures de Bischoffszell

Fraises-rhubarbe le gobelet 475 gr. **1.-**
 (500 gr. 1.053)
 (les gobelets de 465 gr. sont vendus —.95)

Pruneaux le gobelet de 455 gr. **-.75**
 (500 gr. —.824)
 (les gobelets de 425 gr. sont vendus —.70)

Cerises noires le gobelet 475 gr. **1.-**
 (500 gr. 1.053)
 les gobelets de 460 gr. sont vendus —.95)

en Dernière Heure

De la Maison Blanche... à Moscou

Dans le monde atomique où nous vivons, chaque semaine est marquée, dans le domaine politique, d'une multitude d'événements qui, tout en se chassant l'un l'autre, se pénètrent souvent et donnent à l'ensemble une physionomie propre.

Le principal fait saillant à relater est l'intronisation du président Eisenhower à la Maison Blanche. Le général victorieux, placé pour quatre ans au gouvernement de la grande République des USA, connaît l'Europe, ses besoins, ses difficultés, ses tendances. Il connaît les nécessités défensives du Vieux Monde et l'importance que revêt pour lui l'assistance du Nouveau. Il veut la paix, il la recherchera loyalement avec toute nation loyale, se gardant toutefois d'être dupe de sa bonne foi. Ce qui est mieux encore, Eisenhower est un chrétien convaincu, comme l'était Truman, comme l'était Roosevelt. Ses premières paroles furent pour implorer l'assistance et les lumières du Tout-Puissant. De constater une telle profondeur de pensée et de conviction religieuse chez les dirigeants des Etats-Unis est d'heureuse augure pour l'avenir du monde.

Pendant ce temps, par delà le rideau de fer, les épurations se poursuivent à un rythme accéléré. Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure. Cet axiome, magistralement appliqué par les hommes de la révolution française, l'est encore plus par les tyrans moscovites. Tout régime vit des principes qui l'ont fait naître. Un régime de terreur ne se maintient que par la terreur. Que reste-t-il des pionniers de la révolution russe? Que reste-t-il de ses grands héros, ou prétendus tels? Comme le faisait spirituellement remarquer un de nos quotidiens, il ne restera bientôt plus à Staline qu'à s'épurer lui-même. Est-ce cette crainte ou celle d'être épuré qui le déchaîne contre les médecins, cette engeance dangereuse qui a dans les mains la vie de l'humanité. Il s'agit, pour le moment, des médecins juifs; les autres suivront sans doute. Reste à savoir si la nouvelle croisade est dirigée contre les Juifs, contre les médecins ou contre les deux, ce qui ferait d'une pierre deux coups, encore que persécuter les Juifs représente une partie disputée et que se débarrasser des médecins les plus en vue n'est pas de tout repos pour le vieillard qu'est devenu le Petit Père.

L'exemple du maître doit être suivi par les disciples. Les épurations de ces derniers jours en Allemagne orientale et en Tchécoslovaquie sont la suite logique de celles entreprises à Moscou. Là aussi, les naïfs sont victimes de leur naïveté, ceux qui croyaient pouvoir composer le stalinisme. La poignée de mains est vite suivie d'un coup de pied; le parti chrétien-démocrate de la République populaire allemande et son secrétaire, M. Dertinger en font la triste mais prévisible expérience. Moscou sait varier ses méthodes ne pas effaroucher ses futures victimes; les partis opposés sont autorisés, puis savamment noyés; leurs leaders éloignés peu à peu jusqu'au jour où, toute prudence devenant superflue, ils sont dissous et absorbés dans le parti unique.

Aussi ne nous étonnons pas d'assister à un exode massif de population, cherchant à fuir le paradis rouge pour retrouver, à l'ombre des libertés occidentales, le goût de vivre et le droit de penser et de croire. Il est, en effet, remarquable de constater que le flux a lieu constamment de l'Est à l'Ouest et non d'Ouest en Est. Cela suffit à notre édification.

Ces libertés démocratiques, les communistes italiens, suivis en cela par les néofascistes, en usent et en abusent en vue de retarder le vote de la loi électorale. Le Parlement est devenu, pour eux, un forum où leurs députés se relaient sans interruption à la tribune. De Gasperi les laisse parler, mais la Chambre siège jour et nuit, attendant que s'écoule ce fleuve de salive et de bave. Heureux communistes qui trouvent dans nos démocraties une liberté qui ne serait même pas concevable au pays de leurs rêves!

Historicus

L'affaire Rosenberg

LE DOSSIER VA ÊTRE ÉTUDIÉ A NOUVEAU

Plusieurs semaines seront nécessaires au nouveau département de la justice pour examiner en détail le dossier des Rosenberg et soumettre ses recommandations au Président Eisenhower, apprend-on dans les milieux proches de ce département.

Le volumineux dossier contenant des centaines de documents divers est actuellement étudié par l'avocat conseiller du président pour les mesures de clémence.

La situation alimentaire en Tchécoslovaquie

L'APPROVISIONNEMENT EN PAIN EST DÉFICIENT

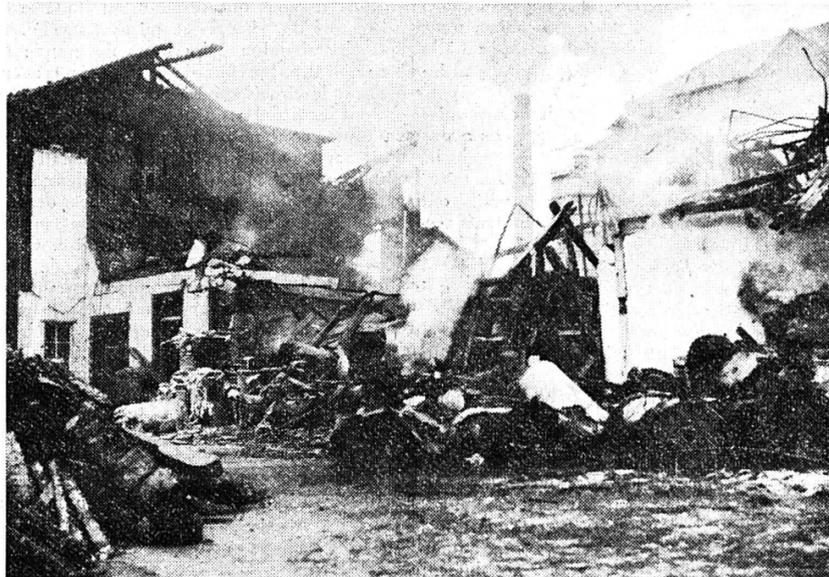
Les plaintes des milieux ouvriers tchécoslovaques du fait de la pénurie d'aliments essentiels tel que le pain, se font toujours plus amères. Le journal « Bratislava Pravda » a publié une lettre selon laquelle il n'est pas possible souvent de trouver du pain dans les boulangeries avant 10 h. A l'heure actuelle 33 % des ouvriers boulangers serait des femmes et la propreté et l'hygiène ne seraient guère

observées. Le même journal imprime une plainte concernant la pénurie de bien de consommation qui contribuerait à miner le moral des travailleurs. — Selon le « Svobodne Slovo » la désorganisation a atteint son point culminant juste avant Noël. Le marché noir a fait des affaires d'or. De nombreuses personnes ont été punies pour trafic illicite de produits alimentaires. — La « Lidova Demokracie » rend les Koulaks responsables de cette situation: ceux-ci seraient inspirés par l'étranger et saboteraient l'économie. Rien qu'à Rychnov et à Knezou, les livraisons de lait auraient été inférieures de 2 millions de litres, tandis qu'il aurait manqué 50 000 œufs et 130 000 kilos de viande de porc.

DES POÈTES AMERICAINS PRIMÉS PAR L'UNIVERSITÉ YALE

Le prix Bollingen de poésie, distribué chaque année par la bibliothèque de l'Université Yale, a été décerné en 1952 ex-aequo à Archibald MacLeish et William Carlos Williams. Ancien secrétaire d'Etat adjoint, MacLeish est actuellement membre du comité exécutif de l'UNESCO, dont il fut un des fondateurs, Williams, qui exerce la médecine depuis 40 ans, a publié 34 volumes d'œuvres en prose et en vers.

Après l'incendie de Wildegg



Mercredi matin, à deux heures, un incendie a éclaté dans la section des cartonnages de la S.A. Hug, à Wildegg, qui a complètement détruit le vieux bâtiment de la fabrique avec son mobilier. Les dégâts sont évalués à 400.000 fr. Le bâtiment était assuré contre l'incendie pour 70.000 fr. Il y a quelques années, la même fabrique fut déjà endommagée par

COUP D'ŒIL SUR LA PRESSE

D'un journal à l'autre

LES ÉLEVEURS DE LA MONTAGNE MÉCONTENTEMENT CHEZ

Nous lisons dans « La Suisse »:

Un mécontentement très vif, qui paraît légitime, régne chez nos éleveurs de la montagne au sujet des nouveaux prix du « veau à saucisses » et du veau « d'étal et de qualité » décrétés par Berne, vu l'abondance du bétail de boucherie.

D'après les dires des intéressés, le veau d'étal doit atteindre le poids de 80 kg. Ceci est normal pour les grosses races du Simmental et d'autres régions de la plaine. Mais pour la petite race d'Hérens, cette décision semble arbitraire, car un veau de 50 kg. est en réalité chez nous un veau d'étal. Il est parait-il vendu comme tel à la consommation. Le producteur montagnard ne peut donc pas vendre en réalisant un bénéfice minime et plus que légitime. Drôle de façon d'apporter une soi-disant aide aux populations montagnardes, et de favoriser le maintien de la race d'Hérens!

LES DÉMOCRATIES SONT HUMAINES...

Dans « Franc-Tireur », Georges Altman observe, à l'occasion de l'avènement du président Eisenhower, qu'un changement de gouvernement dans une démocratie ne présente jamais l'aspect d'un drame. Tandis que chez les totalitaires...

« Et les plus républicains des peuples suivront avec un intérêt toujours quelque peu attendri le grand cinéma vécu du couronnement d'une reine.

« Chez nous enfin, en France, l'année verra la fin d'une septennat, celui du Président de la République. Il s'agira de décider quel nouveau visage apparaîtra dans les conseils, les cérémonies, les inaugurations, les actualités d'écran et les illustrés... Cela se passera non sans intrigues, mais sans pleurs ni grincements de dents. Ce sera l'avènement pacifique du successeur d'Auriol...

« Il faut bien, aujourd'hui, dans une partie du monde du moins, se féliciter que subsistent encore des formes de civilité politique qui sont des formes de civilisation après tout supérieures.

« Quand chez nous, en Occident, un personnage s'en va, il prend sa retraite, pêche à la ligne, écrit ses mémoires. Ailleurs, il disparaît pour toujours.

Sous les despotes, quitter le pouvoir, c'est rouler à l'abîme ou monter à la corde, et il n'est changement que dans le drame. Nous préférons quand même le jazz de Washington, les diamants et les perles de Londres, la galerie des glaces de Versailles.

« Avec tous ses défauts et toutes tares, la démocratie a encore le mérite de laisser place à la bonhomie, à la bonne humeur. Qu'on soit d'accord ou non avec les gouvernants, il y a communication humaine entre eux et le public. On peut rire avec eux et même rire contre eux. Un changement de pilote, dans un régime de liberté, est un événement qui suscite la curiosité, l'intérêt politique, le commentaire familial. C'est la différence qu'il y a avec ces régimes où rien ne change, sinon par la force, la purge ou le gibet.

« 1953 sera donc l'année des pacifiques avènements: le nouveau président aux Etats-Unis; mais en Angleterre, bientôt, le couronnement de la jeune reine, où la liesse s'annonce à la fois pittoresque, familiale et somptueuse.

« Il y a beau temps qu'on sait et qu'on constate que la liberté, la dignité humaine et le progrès social s'accroissent fort bien, chez nos voisins britanniques, de la survivance symbolique et respectée du signe monarchique.

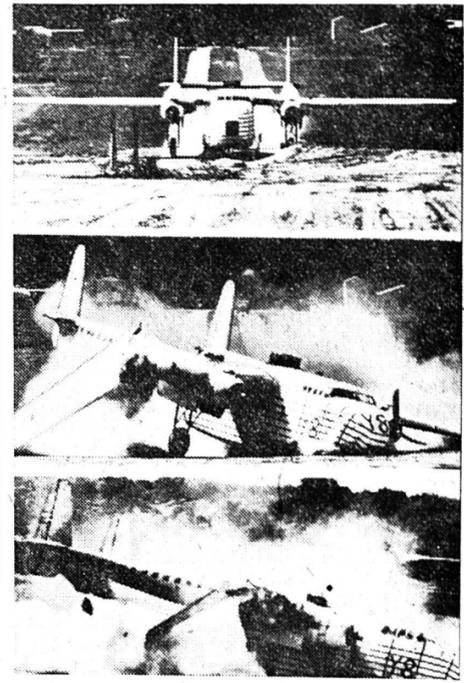
UNE VASTE ÉPURATION EST EN COURS EN UKRAINE

La « Pravda » d'Ukraine, publiée à Kiev, dénonce dans un éditorial « les brigandages commis dans le secteur commercial » et l'incompétence de certains administrateurs.

Plusieurs fonctionnaires sont mis sur la sellette pour leur manque de vigilance, notamment Zaporozets, ministre du commerce; Gritsiuk, ministre du ravitaillement; Butenko, ministre de la viande et des produits laitiers; Gritsenko, ministre des industries locales.

D'autre part, le journal Lituanie soviétique a dénoncé le manque de vigilance de certains fonctionnaires des républiques baltes, qui « ont laissé des éléments nationalistes bourgeois et sionistes juifs s'infiltrer jusqu'à un certain nombre de postes dans le ministère de la viande et des produits laitiers ».

Atterrissage forcé, mais prévu



La résistance des avions est un facteur peu connu par les experts de l'aviation. A part les atterrissages forcés naturels qui ne peuvent pas être contrôlés par les experts, il reste à provoquer les atterrissages forcés. Depuis trois ans, à Ravenna, dans l'état de Ohio, aux Etats-Unis, on fait atterrir systématiquement des avions pour contrôler leur résistance contre le feu et la casse. Notre photo montre un C-82 qui s'est posé sur son nez à 200 km-heure.

CHRONIQUE SUISSE

Une grande journée des hommes catholiques

DE GENÈVE

(Kipa) Dimanche 25 janvier, aura lieu à Genève, au Palais des Expositions, une « grande journée des Hommes Catholiques » du Canton de Genève. Le thème en sera: « Les Responsabilités du Chrétien dans les temps modernes ». La manifestation sera honorée de la présence de Son Exc. Mgr Charrière, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, et l'orateur principal sera Son Exc. Mgr de Bazelaire, Archevêque de Chambéry.

Le matin, à 9 heures, la « Journée » débutera par une Messe Communautaire avec communion générale. A 11 h. 15 différents « carrefours » traiteront des « responsabilités du chrétien dans la paroisse, la famille et la profession ». Après un repas en commun, les participants entendront à 15 h. 30 une conférence de Son Exc. Mgr Bazelaire, archevêque de Chambéry.

le temps en 1952

Considérée dans son ensemble du point de vue météorologique, l'année 1952 fut trop chaude, trop peu ensoleillée et trop pluvieuse, l'adverbe « trop » étant relatif à la statistique portant sur plus d'un siècle.

Des douze mois:

sept (janvier et mars-août) furent plus chauds que la moyenne; quatre (avril-juillet) eurent plus de soleil que la normale; quatre (mai-août) comptèrent moins de pluie qu'à l'ordinaire.

D'une façon générale, l'hiver 1951-52 fut légèrement plus froid du fait des basses températures persistantes de février. Il suivit un printemps qui compte parmi les plus doux connus. L'été fut au second rang des étés chauds. Puis l'automne fut froid et particulièrement pluvieux.

ry sur « Les responsabilités du chrétien et la Paix ». La journée se terminera par une allocution de Son Exc. Mgr Charrière, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Son Exc. Mgr de Bazelaire qui sera dimanche 25 janvier l'orateur principal de la « Journée » des Hommes Catholiques de Genève est archevêque de Chambéry depuis 1947. Théologien de grande valeur, il appartenait au diocèse de Nancy, qui, dès 1920 le voyait professeur à son Grand Séminaire, dont il devint le supérieur en 1928.

Son Exc. Mgr de Bazelaire remplace à Genève Son Em. le Cardinal Feltin, archevêque de Paris, qui avait accepté d'être l'orateur de la « Journée », mais qui en raison de sa promotion au Cardinalat se doit d'être à Paris ce dimanche 25 janvier.

avec chaque paquet de « CAFE VIENNOIS » Jusqu'à nouvel avis...

CAFÉ 500 gr. de sucre gratuit



en vente dans toutes les bonnes épiceries.

GRAND-DUC